

RAPPORT  
D'EXPERTISE

**Le genre dans  
la participation  
citoyenne :  
Quels leviers  
pour déployer  
des processus  
de concertation  
inclusifs ?**

Nolwen  
LE CHEVALIER



Master 2 Concertation  
et territoires en transition,  
Parcours politiques publiques.

Année scolaire 2020-2021

Rapport d'expertise réalisé sous la direction de  
**Anne CHEVREL**, directrice du Master Concertation  
et Territoires en Transition et  
**Marion PAOLETTI**, MCF HDR en science politique, chargée de mission  
Parité Egalité Diversité au Centre Emile Durkheim de Bordeaux.

2

**DÉCLARATION DE L'ÉTUDIANTE :**

- J'autorise l'IEP de Rennes à diffuser ce rapport d'expertise  
 Je n'autorise pas l'IEP de Rennes à diffuser ce rapport d'expertise (confidentiel)

Date et signature de l'étudiante : 10.07.2021



**AVIS DE L'ENSEIGNANT.E CORRECTEUR.ICE SI L'ÉTUDIANTE  
AUTORISE LA DIFFUSION DE SON RAPPORT :**

- Ce rapport d'expertise peut être diffusé par l'IEP de Rennes  
 Il ne serait pas souhaitable que ce rapport soit diffusé par l'IEP de Rennes

Nom de l'enseignant.e :

Date et signature de l'enseignant.e :





13 **I. La démocratie participative est faite par et pour les hommes cisgenres. L'idéal inclusif des démarches de participation citoyenne à l'épreuve du genre**

14 A) Une citoyenneté genrée : de la démocratie représentative à la démocratie participative, les femmes sont mises à l'écart des décisions publiques

14 a) La démocratie est, historiquement, une « affaire d'hommes »

15 b) A l'ère du boom participatif, quelle place pour les femmes dans les processus ?

17 c) La démocratie participative et l'approche par le genre : une participation différenciée à prendre en compte pour aller outre les limites de la concertation.

17 B) Le masculin comme norme de référence dans la sphère publique. Enjeux et limites de l'appréhension du genre dans le déploiement de processus de participation citoyenne.

18 a) Lors des ateliers de concertation, les hommes s'imposent. Vers un nouveau cadre de domination à interroger ?

19 b) La parole universelle des hommes : point de tension dans les dispositifs de participation citoyenne. Comment appréhender la participation citoyenne des femmes ?

20 c) La question du genre : grande oubliée de l'innovation démocratique.

29 **II. Vers des processus de concertation plus ouverts : Agir sur les temps et les lieux pour tendre vers une participation citoyenne plus inclusive**

30 A) Penser le(s) lieu(x) de la concertation pour garantir une participation citoyenne plus inclusive

30 a) Tendre vers des espaces de concertation inclusifs : voir le lieu de la concertation à travers le prisme du genre pour créer les conditions d'un échange serein, utile et constructif

32 b) « Aller vers » : Le développement des living lab et de la concertation in situ. Vers la création de nouveaux espaces de participation plus facilement appropriables par les femmes et les minorités de genre

33 c) Penser le « autour » des ateliers de concertation pour encourager la participation des femmes

34 B) Appréhender le temps de la concertation à travers le prisme du genre, gage d'inclusivité de la participation citoyenne

34 a) Redéfinir les moments de la participation pour favoriser l'inclusion des femmes et minorités de genre aux processus de concertation

36 b) La question du suivi de la concertation

36 c) Penser la participation citoyenne comme un processus continu qui dépasse les limites temporelles de l'atelier de concertation

45 **III. Quelle appréhension des outils pour une participation citoyenne plus inclusive ?**

46 A) Repenser le déroulé de l'atelier de concertation pour permettre la participation de tous.tes

46 a) L'accueil et le cadrage de la concertation : Points d'attention cruciaux pour garantir les conditions d'une participation ouverte

47 b) Créer une dynamique de participation au sein des temps d'échange en alternant les moyens et outils de concertation

48 c) Penser le non-verbal dans la participation citoyenne pour permettre l'expression de tous.tes

49 B) Rendre tangibles les enjeux de la concertation : Des outils sensibles (qui font appel aux sens) au service d'une participation citoyenne plus inclusive

49 a) Des outils « à toucher »

51 b) Des outils « à déplacer »

52 c) Considérer le jeu comme un outil de participation citoyenne

## Remerciements

Je remercie tout d'abord mes collègues de la Mairie et de la Métropole d'Orléans avec qui j'ai eu la chance de travailler autour des transitions écologique et démocratique durant cette année d'alternance. Je m'adresse tout particulièrement à Florence Iezzi, ma tutrice d'apprentissage, et la remercie pour sa confiance, ses encouragements et ses conseils qui m'ont grandement aidée dans la rédaction de ce rapport d'expertise.

Je remercie ensuite tous.tes celles et ceux qui ont croisé mon chemin au Campus de Caen de Sciences Po Rennes :

Je remercie tout d'abord Nelly, Bérangère, Gaël et Karim pour leur disponibilité et leur soutien tout au long de ces années à l'IEP.

Je remercie également les professeur.es, en particulier Anne et Pierre pour la richesse des enseignements dispensés et la diversité des échanges qui ont profondément bouleversé ma façon d'appréhender les transitions. J'ai une pensée toute particulière pour mes camarades de classe, ceux qui partagent mon quotidien d'étudiante depuis la deuxième année et ceux que j'ai rencontré.es en Master, avec qui j'ai aimé discuter et évoluer.

Enfin, je remercie infiniment mes ami.es apprenti.es adultes qui ont fait de cette année une expérience sacrément chouette ! Merci à Olga et Bleuenn pour leur soutien quotidien, les fous rires, les croustilles, les bons repas et les discussions qui m'ont, cette année plus encore que les précédentes, fait réaliser la chance que j'ai de les compter comme amies. Merci à Amélie pour toutes les aventures (confinées ou non), les voyages, les lasagnes, les découvertes et les discussions passionnantes qui auront rythmé cette année. Merci à Arthur, Martin, Nathan et Baptiste pour les rigolades et les soirées barbecue, pour les blagues au quotidien et les partages d'expérience d'alternant.es.

6

Pour rédiger ce rapport d'expertise, j'ai été encadrée par Anne Chevrel, ma directrice de Master, et Marion Paoletti, chargée de mission égalité femmes-hommes au centre Emile Durckheim. Je les remercie profondément pour leur aide, leur disponibilité et leurs conseils.

Je remercie aussi toutes les personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens dans le cadre de ce mémoire : Louis GEISWILLER, Alice HEURLIN, Sonia WOELFFLIN, Sandrine RUI et Marieke VERBRUGGHE. Ces échanges m'ont permis d'approfondir mes réflexions et de mettre en lumière de nouvelles pratiques de concertation

Je remercie également ma maman et ma petite sœur pour leur soutien sans faille tout au long de cette année, leur disponibilité et les balades sur les plages costarmoricaines.

Merci aussi à mes amies aux quatre coins de la France : Juliette, Nolwenn et Adélaïde notamment pour leur présence ; mes colocataires orléanais.es pour les repas partagés, la découverte de la ville et toutes ces péripéties covidées. Enfin, merci à Coline Cabon - étudiante en DNSEP Design Graphique mention éditions à l'ésam de Caen/Cherbourg - pour la mise en page et le design graphique de mon mémoire. Merci pour sa confiance et sa disponibilité. Travailler avec elle a été un vrai plaisir et une jolie expérience. Son travail est à retrouver sur instagram : @ *on.verra\_plus.tard* .



*"Le monde d'après ne se fera pas sans les citoyen.nes. Finies les réunions publiques où siègent trois retraités mâles blancs. Stoppées les consultations du plan local d'urbanisme en trois tomes au fond d'un couloir de la mairie. Terminé l'ordre du jour du conseil municipal dicté par les seul.es élu.es. Demain, la démocratie locale sera ouverte : transparente, participative et collaborative"* promet le *Guide de la démocratie locale* ouvert réalisé par Démocratie Ouverte et publié par La Gazette des communes en septembre 2021<sup>1</sup>. Et quelle promesse ! A l'heure du changement climatique et de la nécessité d'impulser une transition écologique et une modification globale de nos comportements, un certain nombre d'acteur.ices (citoyen.nes, collectifs mais également institutions) encouragent le déploiement d'une véritable **transition démocratique**. Dans ce cadre, au sein de certaines collectivités territoriales se développent, en parallèle -parfois en véritable complément- des programmes politiques de démocratie représentative, une réelle approche participative autour des différents projets urbains. Aujourd'hui, de plus en plus de territoires font ainsi **participer les citoyen.nes aux décisions locales** et tentent ainsi de « relever les défis » d'ouverture et d'inclusivité avancés par la démocratie participative.

Dans ce contexte d'essor de la démocratie participative, de très nombreuses collectivités développent ainsi des **initiatives** et méthodes permettant aux citoyen.nes de s'investir, de différentes façons, dans la vie locale. C'est notamment le cas des **instances participatives** / consultatives (les Conseils de Quartier<sup>2</sup> par exemple) mais également des **ateliers de concertation** (réunions publiques d'information mais aussi temps de réflexion et de prise de décision, développement de préconisations sur le devenir d'une rue par exemple). Cependant, alors que ces processus se veulent profondément représentatifs des intérêts de tous.tes les citoyen.nes concerné.es par le projet urbain et politique, les pratiques actuelles ne permettent pas à ceux les plus éloigné.es du champ politique de s'impliquer et de participer et c'est bien souvent « **toujours-les-mêmes** » que l'on retrouve autour de la table ... Effectivement, les assemblées, en réunions publiques notamment, sont bien souvent composées en large majorité d'hommes cisgenres blancs, plutôt riches, retraités, des « dos argentés » en quelque sorte. Dans le cadre d'assemblées réellement mixtes, ce sont eux qui prédominent en matière de prise de parole.

Aujourd'hui, le vaste champ de la participation citoyenne se trouve alors face à un nœud, un **point de tension** : le constat de processus de concertation qui, alors qu'ils portent intrinsèquement la volonté d'être accessibles par tous.tes, sont **statiques** car mobilisés par une partie trop restreinte de la population concernée par les projets. Ainsi, ce sont trop souvent les expériences urbaines des hommes qui sont relatées lors des ateliers de concertation, impliquant ainsi la prise en compte d'une **vision « monochrome » de la ville** et des projets à y mettre en œuvre. De fait, pour rendre compte de la diversité des expériences urbaines et développer des **projets d'aménagements durables et résilients**, il s'agit aujourd'hui de déployer des démarches participatives accessibles, mobilisatrices et ouvertes. Pour cela, l'enjeu est alors d'opérer à un véritable renouvellement des approches et des pratiques de la concertation. Dans ce sens, au fil de ce mémoire, je penserai la question du genre comme un **prisme** d'observation et d'analyse de la participation citoyenne. Il faut toutefois bien noter qu'une reconsidération des dispositifs participatifs aura un impact non

<sup>1</sup> Le Guide de la démocratie locale – hors série La Gazette des communes, sept 2021 : [https://www.labodemocratieouverte.org/wp-content/uploads/2021/04/Guide-de-la-de%CC%81mocratie-locale-ou-verte-GAZ2530\\_SUP-Sept-2020-VF.pdf](https://www.labodemocratieouverte.org/wp-content/uploads/2021/04/Guide-de-la-de%CC%81mocratie-locale-ou-verte-GAZ2530_SUP-Sept-2020-VF.pdf)

<sup>2</sup> Les conseils de quartier : rôles et enjeux - <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/les-conseils-de-quartier>

seulement sur la participation citoyenne des femmes mais également sur la mobilisation de toutes les personnes les plus éloignées des processus de concertation. Ainsi, il faut ici aborder de façon globale et systémique les enjeux d'ouverture de la démocratie participative en considérant la question du genre comme un axe d'entrée dans les questionnements. Partant ainsi du constat d'une participation citoyenne différenciée selon le genre des citoyen.nes, je vais, au fil de ce rapport d'expertise, explorer la réflexion suivante :

### **Le genre dans la participation citoyenne : Quels leviers pour déployer des processus de concertation inclusifs ?**

A partir de cette problématique, je développerai ainsi mon propos en trois axes de réflexion :

J'exposerai tout d'abord les conclusions de mon travail de recherches sur les limites d'une démocratie participative faite par et pour les hommes, sans prise en compte de la question du genre. Dans ce cadre, je questionnerai tout particulièrement la notion de « l'intérêt général » - tant recherché dans les processus de concertation urbaine - qui est en fait un intérêt masculin. Ensuite, partant des limites de mobilisation et de participation réelle des femmes lors des processus de concertation, j'illustrerai le nécessaire renouvellement de l'approche des temps et des lieux de la participation. Enfin, j'explorerai plus spécifiquement la question des outils comme porte d'entrée pour tendre vers une participation citoyenne véritablement inclusive, je ferai ainsi le bilan des outils déployés par certain.es acteur.ices de la participation qui illustrent l'actuel (impératif) changement de paradigme à mettre en œuvre.

9

La question que j'aborde et développe tout au long de ce rapport d'expertise est ainsi une **question de pratiques**. Elle nécessite de prendre du recul sur les pratiques professionnelles actuellement appliquées dans le champ de la concertation et de s'interroger plus globalement sur l'articulation qui existe entre démocraties représentative et participative. Pour terminer cette introduction, il me semble ainsi important de préciser trois éléments pour faire écho à cette notion de « question praticienne » : Tout d'abord que mon expérience professionnelle en tant qu'Apprentie Participation citoyenne et Gouvernance locale à la Mairie et Métropole d'Orléans a largement influencé et permis d'approfondir les réflexions menées dans le cadre de ce rapport. J'ai très souvent, lors d'animation d'ateliers, endossé le rôle « **d'observatrice – participante** », me permettant ainsi de faire le lien entre mes recherches littéraires et les enjeux de participation à l'échelle du territoire orléanais. Ensuite, que ce rapport d'expertise s'adresse tout particulièrement aux **collectivités territoriales** qui possèdent ou souhaitent développer un service chargé de la participation citoyenne et de la concertation. Enfin, que ce mémoire tend à aborder une visée opérationnelle. De fait, afin de nommer les interrogations et exemples développés au fil du document, chaque partie se conclura par deux **FICHES PRATIQUES** qui se veulent « détachables ». Ces fiches, utilisables notamment par les agent.es des collectivités gérant seul.es leurs démarches de concertation, ont ainsi vocation à impulser le dialogue, et permettent de reprendre, synthétiser et parfois approfondir ce qui a été abordé au préalable dans mes différents axes de rédaction. Les six fiches présentes dans ce mémoire sont ainsi complémentaires et permettent d'aborder la question du genre dans la participation citoyenne de manière plus concrète et illustrée.

Avant d'aller plus loin dans la rédaction de ce mémoire, il me semble indispensable d'apporter quelques précisions et éléments de cadrage afin de mieux cerner les enjeux du sujet et des réflexions développées. Ainsi,

1°) La démocratie participative s'illustre aujourd'hui de différentes manières et permet de « *favoriser l'implication directe des citoyen.nes au gouvernement des affaires publiques* »<sup>3</sup> à travers de très diverses procédures, instruments et méthodes. Dans le cadre de ce rapport d'expertise, j'ai fait le choix de ne pas me focaliser sur les dynamiques présentes au sein **d'instances** et d'organes participatifs institutionnels<sup>4</sup> (ex : Conseil de Développement, Comité d'utilisateur.es, Conseil municipal des jeunes ...) car leur étude est, selon moi, plus complexe et trop imbriquée dans les dynamiques de décision politique. Au fil de ce mémoire, j'entendrai donc la **participation citoyenne** à travers les **dispositifs de concertation** et les actions à plus ou moins long terme de récolte des avis citoyens et les démarches de co-construction. Par ailleurs, je me concentrerai en particulier sur les concertations lors de **projets urbains et de transition écologique**.

2°) Au fil de ce mémoire, j'aborderai la participation citoyenne à travers le prisme du genre. Dans mes différents axes de réflexion, j'utiliserai donc plusieurs termes qu'il convient d'explicitier dès à présent pour faciliter la compréhension globale du sujet. A noter par ailleurs que ces termes ne seront pas portés à un quelconque débat dans ce document. Ainsi, pour développer mes réflexions, j'utiliserai les vocables :

10

**Hommes cisgenres**<sup>5</sup> : Terminologie utilisée pour décrire les hommes dont l'identité de genre coïncide avec celle attribuée à la naissance.

**Femmes** ... : Constatant une participation citoyenne différenciée selon le genre, j'ai, au fil de mes réflexions, été amenée à statuer sur ce qui était entendu par « une participation des femmes ». Comme le précise Anne Phillips<sup>6</sup> : « *l'exclusion historique des femmes de l'espace public et politique les constitue en tant que groupe, allant ainsi outre les situations et intérêts disparates* ». Plus encore, après le mouvement #MeToo, il est aujourd'hui possible d'affirmer que ce qui fait, entre autres, le groupe des femmes est la question des violences sexuelles, définies ces dernières années comme la cause commune des femmes. Ainsi, dans ce rapport d'expertise, je ne développerai pas d'interrogations sur le QUI du groupe des femmes, que je considère finalement comme « celles qui ne sont pas des hommes cisgenres », mais me concentrerai effectivement sur le QUOI, le COMMENT des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans le champ de la démocratie participative.

<sup>3</sup> Sandrine RUI, « Démocratie participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

<sup>4</sup> Les instances participatives actuelles : <https://empreintes-citoyennes.fr/instances-participatives/>

<sup>5</sup> Article sur la cisidentité : <https://vivre-trans.fr/cisgenre-transgenre-la-difference/>

<sup>6</sup> Revue Participations, « La démocratie participative a-t-elle un sexe ». P20

... et minorités de genre : Par ailleurs, je n'ai pas ici la volonté d'appréhender le genre et les enjeux qui en découlent sous un prisme binaire. Je ne développerai pas spécifiquement ce point dans les différentes parties de mon mémoire mais la différence de participation entre hommes et femmes implique également d'envisager les autres formes d'orientations de genre, sexuelles et romantiques qui peuvent avoir un impact significatif dans les dynamiques de pouvoir qui prennent place dans le contexte général de la participation citoyenne. Aussi, je garderai à l'esprit le « spectre » des identités (genderfluid, transgenre, agenre...) lorsque je réfléchirai aux enjeux de la participation citoyenne.

3°) Enfin, la participation citoyenne aux décisions et à la sphère publique est nécessairement mosaïque et j'ai fait le choix dans ce mémoire d'explorer les formes de discussion, échanges et délibérations publiques en **présentiel** (en grande majorité). Je ne développerai donc pas la question du genre dans les **processus de participation numérique**, bien consciente toutefois de l'opportunité que peut représenter le développement de dispositifs numériques de participation. De plus, la question de la concertation en présentiel correspondant davantage à mon terrain d'alternance, j'y ai donc pris plus de plaisir à l'explorer.



# **I -- La démocratie participative est faite par et pour les hommes cisgenres. L'idéal inclusif des démarches de participation citoyenne à l'épreuve du genre.**

13

Alors que la démocratie participative peut être définie comme "*l'ensemble des dispositifs, politiques, démarches qui visent à associer les citoyen.nes au processus de décision politique*"<sup>7</sup>, certain.es semblent de plus en plus **éloigné.es des mécanismes de participation**. A l'heure d'un véritable essor des démarches de concertation et de participation citoyenne, certains groupes sociaux semblent effectivement peu intégrés aux réflexions et aux échanges. Dans les ateliers de concertation on retrouve "toujours-les-mêmes" et l'idéal démocratique de l'approche participative semble parfois mis à mal par des formes de domination, voire d'oppression, notamment en termes de genre. Pour reprendre la formule de Yves Raibaud<sup>8</sup>, on pourrait alors dire que « **la démocratie participative est faite par et pour les hommes cisgenres** ».

<sup>7</sup> <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux>

<sup>8</sup> Yves Raibaud - La ville est faite par et pour les hommes.

## A/ Une citoyenneté genrée : de la démocratie représentative à la démocratie participative, les femmes sont mises à l'écart des décisions publiques

Pour mieux appréhender les dispositifs de participation citoyenne à travers le prisme du genre, il est nécessaire de prendre un peu de recul et de s'interroger sur la citoyenneté « réelle » des femmes. Effectivement, comme le soulignent<sup>9</sup> Marion Paoletti et Sandrine Rui, chercheuses en genre et politique, *"Penser la participation au prisme du genre suppose tout à la fois d'examiner les présupposés théoriques et pragmatiques associant femmes et participation et d'interroger la portée de leur présence effective dans les dispositifs participatifs"*. A l'heure d'une citoyenneté souvent questionnée, nous allons ainsi tout d'abord nous interroger sur les corollaires et incidences d'une "citoyenneté genrée".

a) La démocratie est, historiquement, une "affaire d'hommes"

Ainsi, il faut tout d'abord comprendre et noter que depuis l'Antiquité, même si le modèle athénien notamment a souvent été mis en valeur comme un idéal démocratique, les femmes ont été **exclus de la vie publique** et des processus de décision. Isabelle Giraud, politologue et spécialiste de la question du genre en politique à l'Université de Genève, explique ainsi que la participation des femmes, au niveau national comme supranational peut être rapportée à une citoyenneté véritablement genrée. Elle précise alors : *"L'idée d'une citoyenneté différenciée des femmes ne tient pas seulement à leur place dans la reproduction, la famille et les rapports sociaux de sexe ; elle s'appuie aussi sur leur extériorité historique au politique et leur plus grand retrait contemporain"*<sup>10</sup>. Il faut alors comprendre qu'en termes d'accès aux institutions politiques mais également en ce qui concerne le partage des responsabilités publiques, les femmes rencontrent des obstacles structurels qui, comme le précise Isabelle Giraud : *"marquent une persistance de rapports de pouvoir intersectionnel et de stéréotypes liés au genre"*. Ainsi, pour reprendre les idées de Nadine Lefaucheur<sup>11</sup>, l'accès à l'espace politique, de décisions donc, est "réservé" aux hommes cisgenres puisqu'eux seuls sont autorisés à sortir de l'espace privé, domestique. Cette pensée a été particulièrement développée à travers des courants féministes ces dernières années et on peut ainsi noter que l'espace public autant que, par extension, la démocratie n'est pas accessible de la même façon par tous et toutes. On peut ici alors rappeler la **dichotomie public/privé**, parfois décrite<sup>12</sup> comme la question centrale du féminisme, qui permet de développer "l'opposition complémentaire" des rôles et attributs considérés comme féminins et ceux considérés comme masculins : le politique et/contre le domestique, le social et/contre l'intime, le professionnel et/contre le familial, la production et/contre la reproduction, etc.

14

La démocratie représentative a ainsi été, durant très longtemps, l'affaire des hommes. Comme le rappelle Michèle Riot-Sarcey<sup>13</sup> : *"En France, il a même fallu inventer un mot pour permettre aux femmes de parvenir à la représentation publique comme à la gestion des affaires de la cité (...). Le terme **parité** est de ce fait un **aveu d'impuissance**"*. La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseiller.es départementaux, des conseiller.es municipaux et des conseiller.es communautaires institue ainsi notamment une alternance stricte femmes-hommes. Pourtant, même si un cadre juridique tente de "laisser une place" aux femmes à une échelle plus locale, les postes à haute responsabilité sont

<sup>9</sup> Paoletti Marion, Rui Sandrine, « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », Participations, 2015/2 (N° 12), p. 5-29.

<sup>10</sup> Paoletti Marion, Rui Sandrine, « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », Participations, 2015/2 (N° 12), p.25.

<sup>11</sup> Lefaucheur Nadine, « Introduction : Féminin/masculin, privé/public », dans : EPHESIA éd., La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales. Paris, La Découverte, « Recherches », 1995. pp157-169.

<sup>12</sup> Pateman, 1989.

<sup>13</sup> Michèle Riot Sarcey - Le procès de la liberté. ed La Découverte. 2013, p153.

encore en grande majorité monopolisés par des hommes. Pour ne donner qu'un exemple et ne pas fournir ici une liste de chiffres exhaustive, on retiendra seulement que, dans la Vème République, aucune femme n'a été élue Présidente de la République. L'exercice aussi bien que la représentation de la démocratie représentative semble alors à la merci des hommes qui échangent entre eux et prennent des décisions censées servir l'intérêt de tous et toutes.

Il faut alors ici comprendre que l'on ne peut pas fondamentalement séparer l'étude des dynamiques de mobilisation au sein de la démocratie participative et de la démocratie représentative car les deux sont construites sur le même modèle<sup>14</sup> : celui de la **représentativité**. Dans ce sens, les prises de parole, aussi bien dans les ateliers de concertation avec les citoyen.nes ou dans les assemblées d'élu.es, sont différenciées entre les hommes et les femmes.

b) A l'ère du boom participatif, quelle place pour les femmes dans les processus ?

Qu'en est-il alors de la place des femmes dans le champ de la démocratie participative, en plein essor depuis quelques années ? Comme l'expliquent Marion Paoletti et Sandrine Rui : *"dans ses fondements idéologiques, la démocratie participative peut s'introduire comme une sorte de **proposition de correction** pour tous les groupes subalternes historiquement et concrètement exclus de la représentation et participation politique"*. Dans ce sens, comme par contraste avec la démocratie représentative, l'application de la démocratie participative apparaît rapidement comme le terrain politique que pourraient, ou devraient, investir les femmes et les minorités. Alors que la participation citoyenne est parfois présentée comme une réponse aux travers de la démocratie représentative, la réalité est infiniment plus complexe en ce qui concerne l'inclusivité des démarches de participation citoyenne. Lors de notre temps d'échange<sup>15</sup> le 1er juin 2021, Marion Paoletti, m'interpelle sur le fait que *"l'appropriation genrée, différenciée de la démocratie participative peut être difficile à observer et à analyser"*. De manière générale, il faut toutefois noter que, au sein des espaces de participation citoyenne, les femmes prennent moins la parole et ont moins l'opportunité de s'exprimer et partager leurs avis.

a. Une ingénierie participative complexe à aborder.

Il faut ainsi prendre un peu de hauteur et comprendre le fait que la participation citoyenne est un champ d'étude complexe à appréhender. Effectivement, comme a pu me l'expliquer Sandrine Rui, chercheuse et vice-présidente en charge de la Formation et de la vie universitaire et citoyenne à l'Université de Bordeaux, et également ancienne consultante en concertation, lors de notre temps d'échange du 25 juin 2021<sup>16</sup> : *« les processus et dispositifs de participation citoyenne sont nombreux et variés et tous n'abordent pas la question du genre de la même façon »*. Elle précise ensuite : *« Dans les instances de consultation citoyenne, le genre et l'encadrement de la participation sont pensés en ce sens que la parité est une condition de déploiement du dispositif »* et spécifie alors : *« Lorsque l'on ouvre le débat et lorsque l'on développe des ateliers accessibles de manière temporaire, sans engagement institué sur la longue durée, on peut alors faire le constat d'une citoyenneté participative différenciée entre les hommes et les femmes »*. Effectivement, les hommes y sont globalement plus nombreux et surtout monopolisent plus la parole dans les espaces d'échanges. Dans le cadre de ce rapport d'expertise, je vais ainsi plus spécifiquement explorer les dynamiques à l'œuvre dans

<sup>14</sup> Gris Christelle, Maud Navarre, Devenir élue. Genre et carrière politique. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015 - Travail, genre et sociétés, 2017/2 (n° 38), p. 230-233.

<sup>15</sup> Tous les entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire sont recensés en Annexes.

<sup>16</sup> Tous les entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire sont recensés en Annexes.

les temps de concertation dans le cadre de projets urbains. Dans ce contexte, la réunion publique et l'atelier de concertation apparaissent comme deux symboles de la participation citoyenne. Comme me l'explique Sandrine Rui : « Dans ce cadre, il faut parvenir à se focaliser sur la question technique de l'équilibre de la parole et de sa prise en compte effective ».

b. ... Et des logiques de domination qui persistent.

Il est alors nécessaire de ne pas omettre le fait que la démocratie participative s'inscrit dans notre société contemporaine. Dans ce sens, les dynamiques de pouvoir et de domination présentes ne s'arrêtent évidemment pas aux portes des ateliers de participation citoyenne, de la réunion publique. Malgré les promesses d'inclusion et d'ouverture portées par la démocratie participative, les femmes conservent alors une position subalterne.

Dans l'article<sup>17</sup> *La participation entravée des femmes. Le cas des processus d'innovation démocratique au Pays Basque*, J. Martínez Palacios, I. Ahedo Gurrutxaga, A. Suso Menzada et L. Zurine Rodriguez, les auteur.ices, résumant les points de tension à l'oeuvre dans la démocratie participative en expliquant : "nous retenons l'hypothèse selon laquelle ces processus ne sauraient, au vu des conditions existantes, échapper à la **logique patriarcale sous-jacente** à tout type de dispositif politique dans une société traversée par le système sexe-genre à domination masculine.

Bien qu'ambitionnant la création d'espaces plus inclusifs, les produits, la conception et la mise en oeuvre de ces dispositifs demeurent imprégnés par des **formes exclusives d'un pouvoir découlant d'une logique de domination.**" La notion de **système sexe-genre à domination masculine** - SSG-DM - terme proposé par Chantal Mouffe (philosophe politique) en 1985 est ainsi à avancer également dans le champ de la démocratie participative. Ainsi, il serait trop réducteur de considérer que la participation citoyenne répond aux travers de la démocratie représentative et à la "crise politique" (L.Blondiaux) que nous connaissons actuellement. En chaussant des "**lunettes intersectionnelles**", on peut alors appréhender le fait que la participation citoyenne s'intègre dans un système complexe et régi par des cadres de domination variés. Il faut alors, comme me l'explique Marion Paoletti lors de notre entretien "*parvenir à croiser les imbrications qui relèvent des rapports sociaux, du genre et de l'origine*". Ainsi, au même titre que la participation des femmes ne peut être imaginée comme un tout homogène, s'opposant absolument à celle des hommes cisgenres - qui ne sont par ailleurs pas tous égaux dans les espaces de participation citoyenne - les dynamiques de pouvoir pouvant se manifester au sein du groupe des femmes ne sont pas à évincer. Dans ce rapport d'expertise j'ai ainsi fait le choix de questionner la démocratie participative à travers le prisme du genre mais il faut aussi retenir que la réalité de la classe sociale à laquelle on appartient, le niveau d'études ou encore le(s) lieu(x) de résidence jouent des rôles tout aussi importants et complexifient davantage la compréhension de la place des femmes et leur mobilisation lors des démarches de concertation.

Il faut alors retenir que la démocratie participative est également le théâtre d'une appropriation des dispositifs différencié selon le genre. Pour aller plus loin dans les réflexions et envisager des pistes de solution, il faut alors comprendre les dynamiques d'entrave à cette participation citoyenne lors d'ateliers par les femmes.

16

<sup>17</sup> Palacios Jone Martínez, Gurrutxaga Igor Ahedo, Menzada Alicia Suso et al., « La participation entravée des femmes. Le cas des processus d'innovation démocratique au Pays basque [1] », Participations, 2015/2 (N° 12), p. 31-56.

c) La démocratie participative et l'approche par le genre : une participation différenciée à prendre en compte pour aller outre les limites de la concertation.

Pour parvenir à concevoir une démocratie participative et donc des démarches de concertation réellement inclusives, il faut ainsi parvenir à identifier **les freins à la participation des femmes** et minorités de genre. En d'autres termes il faut parvenir à se demander « Pourquoi les femmes s'impliquent-elles globalement moins que les hommes dans les processus de concertation ? » et ainsi aborder le genre comme un objet d'étude. De manière générale, on peut identifier<sup>18</sup> plusieurs obstacles à l'accès et la participation des femmes aux espaces citoyens. Il faut tout d'abord retenir que les femmes sont globalement moins **disponibles** que les hommes. En effet, *ONU Femmes* a estimé en 2016 que les femmes passent 2,5 fois plus de temps que les hommes à la réalisation des tâches domestiques. Il s'agit là d'un travail non-rémunéré qui pèse sur le temps disponible des femmes et a directement un impact sur leurs possibilités de se rendre à des réunions citoyennes. Dans le cadre du F3E (financé par l'AFD) "Atelier du changement social, agir ensemble avec les approches inclusives", *wecf* (réseau international d'organisations environnementales féminines) a rédigé une note d'enjeu autour de la question de la participation citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et est parvenu à déterminer trois autres obstacles à la participation des femmes. M. Breau, P. Chabbert et V. Moreira affirment alors que, tout d'abord, les femmes ont globalement **moins accès à l'information** ; tant au niveau des réseaux institutionnels et politiques qu'au niveau du temps à consacrer à la recherche d'informations sur les réseaux d'informations numériques. Les femmes sont également globalement **moins mobiles** : l'accessibilité du lieu des échanges est donc un point de tension fondamental à la participation, ou non, des femmes à la concertation. Les modalités de déplacements diffèrent effectivement selon les genres et les femmes sont moins motorisées que les hommes et ont ainsi plus tendance à utiliser les transports en commun ou à marcher. Enfin, les femmes se sentent globalement **moins légitimes** dans l'espace public et donc dans les espaces de participation citoyenne et prennent moins la parole et moins longtemps, nous y reviendrons un peu plus tard. On pourrait alors utiliser le terme d'une "**citoyenneté patriarcale**", terme développé par Marie Garrau en 2011, pour illustrer le nœud de tensions à l'œuvre dans la démocratie participative.

17

### B) Le masculin comme norme de référence dans la sphère publique. Enjeux et limites de l'appréhension du genre dans le déploiement de processus de participation citoyenne.

Dans les pratiques actuelles, la démocratie participative implique une citoyenneté genrée et une participation citoyenne différenciée entre les hommes et les femmes. Dans le cadre de démarches de concertation déployées pour des projets urbains, la surreprésentation des hommes dans les dispositifs est problématique car chacun.e dispose d'une expérience différente de la ville et il est nécessaire de combiner les ressentis pour impulser des projets plus durables et résilients. Comme le développe Yves Raibaud dans son ouvrage *La ville est faite par et pour les hommes*<sup>19</sup>, prendre véritablement en considération la parole des femmes dans les décisions politiques permettrait de "*freiner sur un temps assez long la construction d'équipements et de services identifiés comme "marqueurs" de l'hégémonie masculine sur les espaces publics et produisant du virilisme, du sexisme et de l'homophobie*" (les citystades ou les modules de street workout par exemple). Ainsi, faire le focus sur l'expérience des femmes de et dans la ville, expérience marquée par la violence (harcèlement de rue, agressions, stratégies mentales

<sup>18</sup> <https://wecf-france.org/wp-content/uploads/2020/11/Note-enjeux-genre-eau-et-participation-ci-toyenne.pdf>

<sup>19</sup> p24 - La Ville est faite par et pour les hommes, éd Belin.

de contournement de certains espaces pour éviter les hommes etc) permettrait de mettre en place des espaces publics réellement inclusifs pour tous.tes. Iris Young<sup>20</sup> développe ainsi l'idée selon laquelle « *l'idéal d'inclusion est érodé par les présupposés sur lesquels la théorie délibérative repose sur l'exigence d'impartialité des débats et la séparation entre public et privé* ». Ces conditions mèneraient, selon elle, précisément, à l'exclusion de certaines catégories d'acteurs, en particulier les femmes, et à la valorisation du seul point de vue des groupes dominants<sup>21</sup>.

a) Lors des ateliers de concertation, les hommes s'imposent. Vers un nouveau cadre de domination à interroger ?

Dans son ouvrage *La ville faite par et pour les hommes*<sup>22</sup>, Yves Raibaud, géographe du genre et maître de conférences à l'Université Bordeaux-Montaigne, explore, entre autres, la question de la place des femmes dans la fabrique de la ville - et donc de la concertation. Dans le chapitre intitulé "La ville se construit au masculin", le chercheur montre, à travers les différentes observations qu'il a pu mener, comment la voix des femmes est **disqualifiée** dès qu'il s'agit d'organiser la ville et comment, dans ce sens, les sujets techniques de la construction de la ville sont largement accaparés par les hommes cisgenres. Pour illustrer ses propos, Yves Raibaud se base en particulier sur le **Grenelle des Mobilités**, une consultation menée par la Communauté urbaine de Bordeaux et l'Agence d'Urbanisme d'Aquitaine dans les années 2015, censée aboutir à l'expression des orientations données aux schémas de mobilité urbaine des vingt prochaines années. L'objectif était alors de mener une large concertation autour des problèmes de mobilité urbaine en réunissant autour de la table des acteur.ices divers.es et varié.es (représentant.es de l'Etat, des collectivités territoriales, employeur.es, salarié.es, syndicats, associations, citoyen.nes...). Un premier élément est alors à pointer : comme on peut le retrouver dans le document récapitulatif de la démarche<sup>23</sup>, parmi les participant.es, seules 28% étaient des femmes. Sur les photos de l'événement, on observe alors assez symboliquement leur faible participation.

18

Ainsi, pour bien comprendre les enjeux de **sous-représentation** et plus largement de mise à l'écart des femmes dans le dispositif symbolique de la concertation, on peut ici se concentrer sur plusieurs chiffres clefs à partir de l'exemple du Grenelle des mobilités. Cinq président.es de commission sur six et cinq rapporteur.es d'ateliers sur six sont des hommes ; ce qui correspond donc à 17 % de femmes. Plus précisément, lors des séances plénières, les dix experts qui ont présenté les "projets innovants" étaient tous des hommes. Sur l'ensemble des trois séances plénières évoquées juste avant, les femmes ont obtenu seulement **8 % du temps de parole**. Yves Raibaud précise<sup>24</sup> alors : "*Les présidents de séance ignorent le plus souvent les femmes qui lèvent la main, alors qu'ils acceptent les "interventions sauvages", les reprises de parole après la réponse de l'expert.e (pratiques exclusivement masculines) et priorisent, dans leurs arbitrages sur le tour de parole, les notables, experts ou élus locaux, tous des hommes*". Il faut donc ici bien comprendre que le moindre temps de parole des femmes n'est pas uniquement dû à un mécanisme social **d'autocensure**. Durant les temps de travail, les femmes sont régulièrement coupées, **interrompues dans leurs propos** sous prétexte qu'elles traitent de "cas particuliers et non pas de l'intérêt général" ou que l'intervention est jugée trop longue par le président de séance. Pour ne citer qu'un exemple, il me semble ici important de reprendre la situation de Madame C.,

<sup>20</sup> Justice and the politics of difference - Iris Marion Young. 1990.

<sup>21</sup> Pateman, 2010.

<sup>22</sup> La Ville est faite par et pour les hommes. Y.Raibaud. Ed° Belin, collection Egale à Egal. 2015.

<sup>23</sup> Rapport du Grenelle des mobilités. « Pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée » : <https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2017/02/rapport-grenelle.pdf>

<sup>24</sup> p50 La Ville est faite par et pour les hommes.

développée également dans l'ouvrage d'Yves Raibaud. Mme C. représente la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) lors d'une séance de travail en plénière. Elle profite du temps d'échanges sur les mobilités de courte distance pour rappeler les difficultés des parents, le plus souvent des mères, qui accompagnent les enfants à l'école. Elle questionne alors : "Comment faire sans voiture ? Lorsqu'on a trois enfants dans trois écoles différentes ? Qu'on habite loin des écoles et qu'on travaille soi-même dans un quatrième lieu ? Comment faire avec les plus petits qui marchent mal ou lentement ? Ou lorsqu'il pleut et qu'ils sont un peu malades ou enrhumés ?" Lors de son intervention jugée trop longue, Madame C. est interrompue à plusieurs reprises et on lui reproche, dans l'assemblée, d'évoquer des "cas particuliers". Lorsqu'elle avance la question des enfants malades, quelques rires surgissent. En outre, dans le rapport final du Grenelle des mobilités, il ne reste aucune trace des interventions de Mme C., jugées "particulières".

Dans ce contexte d'une participation citoyenne non accessible de la même façon par tous.tes, il est nécessaire de reprendre et repenser les cadres de domination pour analyser les prises de paroles féminines dans une assemblée mixte et ainsi mieux comprendre leurs conditions de réception.

b) La parole universelle des hommes : point de tension dans les dispositifs de participation citoyenne. Comment appréhender la participation citoyenne des femmes ?

De toute évidence, la participation des femmes peut différer d'une individuée à une autre, d'un espace à l'autre, en fonction des thématiques abordées et selon les méthodes de contribution mobilisées. Dans ce sens, il est parfois complexe de monter en généralité des expériences de concertation pour en déduire une sorte de schéma de domination. Toutefois, il est possible d'identifier un mouvement commun à tous les outils et moyens de participation citoyenne : le lieu commun de l'institution d'une **parole universelle** qui est, en réalité, **masculine**. Pour véritablement comprendre les mécanismes de domination des hommes cisgenres lors des démarches de concertation, on peut ici aller plus loin en analysant de plus près la notion de "l'universel masculin", trop souvent à l'œuvre lors des ateliers de participation citoyenne.

Par ailleurs, il est ici fondamental d'opérer à une mise en parallèle des enjeux de la participation citoyenne et ceux de l'aménagement des espaces publics urbains. Lors de notre échange du 6 juillet 2021, Marieke Verbrugghe, consultante en participation citoyenne, designeuse sociale et sociologue, me partage ses réflexions sur l'importance de considérer que les espaces publics sont pensés **pour les hommes**. Lors des réunions publiques de concertation sur les projets urbains, les hommes imposent leurs expériences de la ville. Les espaces publics sont alors pensés **par les hommes**. Marieke Verbrugghe m'indique ainsi que « *les enjeux actuels de mutation de la démocratie participative et les travaux menés pour une plus grande inclusivité des processus sont absolument essentiels pour, à l'heure du changement climatique et d'une nécessaire transition écologique, tendre vers des territoires résilients* ».

La participation citoyenne des femmes est infiniment complexe car toutes les femmes n'interviennent pas que sur des sujets jugés par les hommes comme trop personnels. Certaines d'entre elles possèdent une expertise politique ou technique sur les thématiques abordées (environnement, transport, services...) mais ont des difficultés à exprimer cette expertise en raison d'un certain nombre de ce qu'Yves Raibaud nomme des "**filtres**". Lorsque les femmes prennent la parole pour partager leurs points de vue sur des **sujets techniques**, elles sont souvent contredites par "plus experts qu'elle". En partant de ce constat, les compétences généralement attribuées aux femmes - c'est-à-dire relatives aux soins, à l'éducation, au *care* (soucis des autres) - les "empêchent" d'accéder aux débats sur le tant recherché "**intérêt général**".

La participation citoyenne apparaît donc comme un point de tension particulièrement complexe et, comme le résume Yves Raibaud :  
*"Pour les femmes qui parlent des enfants ou de la famille, la sanction est immédiate : rires, brouhaha, haussement d'épaules, rappel à l'ordre. La prise de parole des femmes devient une prise de risque, alors qu'elles sont souvent les porte-paroles de sujets occultés (...)"*.

C'est alors cet "intérêt général", précisément mis en valeur lors des ateliers de concertation portant sur des sujets "futurs" -notamment sur la mobilité-, qui pose les limites d'une participation citoyenne réellement inclusive. Effectivement, les "bonnes pratiques écologiques" n'ont pas les mêmes conséquences sur les hommes et les femmes et minorités de genre. Dans le cadre des ateliers de concertation, les hommes cisgenres ont largement tendance à monopoliser la parole et à imposer leur vision de "l'idéal de l'intérêt général", un intérêt général masculin donc, puisque directement relié à une pratique de la ville masculine. Ce biais du genre dans l'appréhension d'un intérêt qui serait commun à tous.tes pose alors les limites d'une démocratie participative qui, pour l'heure, ne remet pas en cause cette "façon de faire". Pour résumer le point de tension à l'œuvre, on peut alors reprendre cette idée développée dans l'introduction de la Revue Participations – *La Démocratie participative a-t-elle un sexe ? : « Les femmes sont toujours sommées de résoudre un dilemme entre spécificité supposée et universalisme, dilemme que les hommes ont le privilège de pouvoir ignorer »*.

c) La question du genre : grande oubliée de l'innovation démocratique

Pour saisir plus en avant les enjeux de la question du genre dans le champ de la participation citoyenne, il est important d'interroger deux éléments et tout d'abord l'appréhension du genre lors de la conception des dispositifs de participation citoyenne. Effectivement, nous avons évoqué juste avant la régulière surreprésentation des hommes en tant que **participants** lors des ateliers de concertation mais il est également important d'appréhender la question du **design** et de **l'animation** de ce style de démarches participatives. Ce point est complexe à appréhender car les métiers de la concertation sont actuellement en train de se « féminiser » en ce sens que les praticien.nes qui travaillent sur la participation citoyenne sont de plus en plus fréquemment des femmes. Par ailleurs, ces praticien.nes, quel que soit leur genre, ont progressivement développé un modèle de participation qui valorise les modes de communication « stéréotypés féminins » - sans tomber dans un essentialisme – perçus comme mieux ajustés aux enjeux d'une délibération démocratique : soucis des processus autant que des résultats, attention portée sur les sentiments et les expériences personnelles et non aux seuls arguments rationnels, disposition à l'écoute etc. Cependant, lorsque l'on s'intéresse en particulier aux concertations pour des projets urbains, il faut garder à l'esprit les critiques qu'apporte Sylvette Denèfle<sup>25</sup>, professeure de sociologie à l'Université François Rabelais de Tours qui précise que « *la féminisation des métiers en rapport avec la fabrique de la ville n'apporte pas nécessairement un regard critique sur la ville du point de vue du genre. Il y a plus de filles dans ces métiers mais elles apprennent à avoir un regard masculin* ». Dans ce cadre, les deux visions ont tendance à se confronter et la question de l'inclusivité est reléguée à un second plan du projet.

Par ailleurs, il est aujourd'hui nécessaire de souligner le fait que le genre est fondamentalement un **impensé** des innovations démocratiques. Au moment de la conception des démarches de concertation, le genre est effectivement la plupart du temps un non-critère, car non considéré comme un axe

<sup>25</sup> Article : La place des femmes dans la fabrique urbaine - <https://lumieresdelaville.net/femmes-fabrique-urbaine-ou-sommes-nous/>

de réflexion, une perspective ou un objectif, comme me l'ont expliqué les différentes personnes<sup>26</sup> lors des entretiens dans le cadre de mon mémoire. L'intégration de tous.tes les participant.es, quel que soit leur genre, n'est non pas une volonté mais plutôt une conséquence de la forme et plus largement de l'accessibilité des outils déployés. Pour tendre vers une participation citoyenne réellement inclusive, il est alors fondamental de penser le genre comme une donnée à prendre en compte, et une condition au design des méthodes de participation.

Ainsi, pour reprendre ici les enjeux développés tout au long de cette partie, il est important de retenir que la question du genre dans le champ de la participation citoyenne est particulièrement **complexe** à appréhender et fait aujourd'hui face à une certaine aporie. Effectivement, alors que les démarches de participation citoyenne tentent de relever le défi d'une ouverture et d'une inclusivité, la réalité laisse à penser qu'elles sont surtout pensées par et pour les hommes cisgenres. En gardant en tête les liens étroits, entremêlés, qu'elle entretient avec la démocratie représentative, on peut aujourd'hui faire le constat d'une **citoyenneté participative différenciée** entre les hommes et les femmes, une « citoyenneté patriarcale ». Les effets du genre dans le champ de la concertation ne sont pas anodins et, dans ce cadre, les hommes cisgenres prennent la place et la parole dans les espaces citoyens dédiés. De ce fait, dans la fabrique de la ville, « l'intérêt général » mis en avant est majoritairement masculin. Les femmes prennent effectivement moins la parole lors des réunions publiques et des ateliers de concertation et sont surtout moins écoutées. Partant ainsi de ce diagnostic d'une participation citoyenne en proie aux dynamiques patriarcales, je vais à présent explorer les leviers à mobiliser pour repenser la participation citoyenne et tendre vers des processus de concertation réellement inclusifs.



# Fiche 1 – Former les agent.es et élu.es aux enjeux de l’appréhension du genre dans les processus de concertation.

## Résumé de l’enjeu :

En encourageant la formation sous forme de séances courtes et régulières pendant une courte durée, les agent.es et élu.es des collectivités territoriales pourront ainsi être « alerté.es » et “acculturé.es” sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans le cadre de la démocratie participative.

## Qui ?

Agent.es et élu.es des collectivités territoriales, les personnes en charge des enjeux de participation citoyenne, de concertation et de transition(s) en premier lieu, mais il est aussi important de prévoir un programme de formation « large », à destination également des agent.es et élu.es qui ne maîtrisent pas forcément les enjeux de la participation citoyenne et en particulier la question du genre.

L’autre question qui se pose est alors par qui ? Les formations devront être encadrées et animées par des professionnel.les sensibles et informé.es sur la question du genre de manière générale. Dans ce sens, plusieurs « organisations » peuvent remplir ce rôle de formateur.ice : des **cabinets** de concertation, de facilitation, de médiation (les termes sont nombreux et variés) mais également des **réseaux de professionnel.les** de la concertation – je pense ici notamment à l’ICPC et au groupe de travail des Métropoles Participatives – et des **agent.es et élu.es** au sein d’une même collectivité qui, après avoir suivi la formation, peuvent se faire le porte-parole de la problématique de la question du genre dans la participation citoyenne.

## Quand ?

Dans les collectivités territoriales, personne n’a réellement le temps de suivre des formations longues ou régulières. De fait, il s’agirait idéalement que la formation soit relativement courte et « efficace », afin de permettre le lancement de la réflexion chez certain.es, d’apporter des réponses aux questionnements d’autres qui ont déjà réfléchi à la thématique du genre dans la participation citoyenne.

## Comment ?

Une formation est un processus en tant que tel et nécessite une véritable réflexion concernant son élaboration, son déroulé et ses finalités. Dans ce contexte, je n’ai pas pour vocation de présenter ici un véritable plan de formation mais plutôt de mettre en lumière les éléments clefs à échanger avant la mise en place d’une formation sur le genre dans la participation citoyenne. Ainsi, pour faire écho à mes différentes lectures et aux riches échanges que j’ai pu entretenir avec divers.es professionnel.les de la participation, on peut résumer les « ingrédients de réussite » à déployer pour faire de la formation un catalyseur de réflexions et de mouvements. On pourrait alors réfléchir sous la forme de **5 étapes** au sein de la formation :

### 1. Amener les participant.es à questionner leurs pratiques professionnelles

Pour débiter la formation, il est important d’amener les participant.es à se questionner sur leur réalité professionnelle. Pour cela, plusieurs temps d’échanges -permettant alors de mobiliser différents outils d’intelligence collective- doivent favoriser l’émergence de plusieurs **introspections** et échanges entre les différentes personnes présentes. Plusieurs questions sont, selon moi, indispensables à mettre en avant pendant cette première étape de la formation ; en voici une liste non exhaustive :

Portez-vous une attention particulière au(x) genre(s) des participant.es lors des démarches de concertation que vous animez ?  
Comment s’organisent vos temps de travail ?  
Où organisez-vous vos ateliers de concertation ?  
Quand se déroulent vos réunions publiques / de travail ? Qui est présent.e lors de ces réunions ?  
Menez-vous un travail de mobilisation pour tenter d’impliquer dans la concertation des publics autres que les « toujours-les-mêmes » ?  
Alternez-vous entre des sessions en plénière et des sessions en groupes plus restreints ?  
Avez-vous observé une différence de participation dans ce 2ème cas ?  
Utilisez-vous des outils de participation ? Si oui, lesquels ?  
Selon les outils, observez-vous une différence de participation ?  
Qui prend le plus facilement la parole lors des réunions de concertation ?  
La question du genre est-elle abordée au moment des conclusions apportées aux ateliers de concertation ?

## 2. Analyser collectivement des « cas pratiques » pour illustrer et verbaliser les dynamismes de domination à l'œuvre dans les démarches de concertation

Pour réellement impulser des questionnements et surtout des réactions, il peut être intéressant d'utiliser des « cas pratiques », des « études de cas » permettant de matérialiser la façon dont des mécanismes de domination patriarcaux se mettent en place dans les démarches de concertation et en particulier au moment des ateliers. Il est alors possible de s'appuyer sur différents outils : je pense notamment ici au **photo-langage** qui peut permettre aux participant.es de faire écho avec leurs pratiques professionnelles déjà questionnées en début de formation tout en déclenchant (ou en poursuivant) les réflexions plus globales sur la participation citoyenne des femmes.

## 3. Identifier et exprimer les freins à la participation des femmes dans les espaces d'expression citoyenne

Une étape incontournable de la formation doit par ailleurs permettre d'identifier et exprimer clairement les freins à la participation des femmes. Effectivement, pour passer du constat de la mise à l'écart des femmes au déploiement d'actions plus concrètes pour garantir une participation plus inclusive, il faut nécessairement passer par une expression, une formalisation claire de ces freins. Pour cela, un certain nombre d'outils peuvent être mobilisés : débat mouvant, rédaction collaborative de ces freins (type « sprint d'écriture ou écriture itérative) ...

## 4. Partager des ressources variées sur la question du genre dans la démocratie participative

Tout au long de la formation, il est important que soit mises à disposition des participant.es des ressources diverses et variées (livres, recueils de témoignages, vidéos, podcast, dessins etc) permettant alors d'approfondir, illustrer ou servir de base aux réflexions.

Selon moi, il est également important d'organiser un temps de la formation dédié au **partage** de ce genre de ressources sur la thématique du genre dans la démocratie participative de manière générale afin de guider les participant.es sur leur appréhension, leurs potentielles limites et surtout leurs possibles utilisations.

## 5. Co-construire une « boîte à outils » à mobiliser en temps voulu !

Pour terminer la formation – qui ne doit par ailleurs pas constituer une fin en soi mais plutôt le début de nouvelles réflexions – il est important que les participant.es repartent avec une « valise », une « boîte à outils » que les participant.es à la formation pourront alors mobiliser en temps voulu. Pour assurer une utilisation pertinente des outils, il me semble indispensable de former véritablement à l'utilisation des outils lors des animations. Ainsi, en passant par le « test », les participant.es auront la possibilité de mieux saisir les enjeux de participation. Bien qu'évidemment il n'existe pas d'« outils miracles » permettant une participation citoyenne réellement inclusive et égalitaire, il est extrêmement important de donner aux participant.es les moyens d'envisager des alternatives à la réunion publique en plénière. En permettant un temps d'échange sur les nuances, limites et contextes de mobilisation des outils, les participant.es pourront sortir de la formation équipés, ce qui est absolument primordial pour mieux appréhender la question du genre dans la participation citoyenne.

### Et si on veut aller + loin ? ...

#### La mobilisation du concept de *gender mainstreaming*

La notion de *gender mainstreaming*, difficilement traduisible en français, fait référence à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes, minorités de genre et hommes. En d'autres termes, cela correspond à une méthode (pas forcément directement désignée comme telle) d'intégration d'une perspective, d'une dimension de genre à toutes les phases du « cycle politique » (préparation, décision, mise en œuvre et évaluation des projets). Cette approche est transversale et nécessite alors une première étape d'analyse, d'examen des situations et donc des inégalités entre femmes, minorités de genre et hommes. Dans ce sens, une formation aux questions du genre dans la participation citoyenne constitue une première étape, une « porte d'entrée » à l'appréhension globale du *gender mainstreaming* – permettant par la suite d'envisager collectivement des solutions concrètes pour impulser des démarches de démocratie participative plus inclusives.

## Fiche 2 – Expérimenter les ateliers en non-mixité sans hommes cisgenres

### Résumé de l'enjeu :

Dans le champ de la démocratie participative, les dispositifs non-mixtes constituent de véritables laboratoires. Partant du constat que les violences faites aux femmes et aux minorités de genre fondent le socle d'une conscience commune et partagée et donc, inévitablement, de ressentis et d'expériences communes de la ville, les groupes non-mixtes permettent aux femmes et plus largement aux individu.es n'étant pas des hommes cisgenres, de se reconnaître et favorisent les échanges et le dialogue. En effet, dans un contexte considéré comme safe, les femmes ont largement tendance à se sentir plus légitimes pour échanger leurs points de vue, sur un projet par exemple.

Pour rappel, les réunions ou temps de travail en non-mixité sans hommes cisgenres, que l'on peut également considérer comme des moments en mixité choisie entre femmes, personnes transgenres et personnes non-binaires, sont d'une part une forme de militantisme mais avant tout une méthode de réflexion et de délibération. Apparue dans les années 1970 à travers les mouvements féministes, anti-racistes ou LGBTQI+, la non-mixité assume la perspective de réserver ponctuellement des espaces de réunion et de parole à des groupes opprimés, en excluant donc les personnes appartenant aux groupes de « dominants », parfois « d'opresseurs ».

### Qui ?

Divers.es acteur.ices du projet urbain peuvent déployer des temps de travail en non mixité : les agent.es des services de la collectivité territoriale concernée, les maître.se d'œuvre et d'ouvrage, un cabinet chargé de réaliser le diagnostic des usages ...

### Quand ?

Dans le cadre de démarches de concertation engagées pour des projets urbains (construction, rénovation, réaménagement etc), la non-mixité peut apparaître comme un **éclairage nouveau** dans la prise en compte du plus grand nombre d'expériences urbaines. Permettre aux femmes un temps d'échanges et de réflexions sans être interrompues, corrigées, interpellées ou tout simplement pas écoutées par des hommes cisgenres peut effectivement rendre le dialogue urbain plus inclusif. Les ateliers en non-mixité peuvent alors être organisés à toutes les étapes du projet mais trouvent particulièrement leur intérêt au moment du diagnostic urbain (diagnostic des usages de l'espace notamment).

### Comment ?

Pour illustrer plus concrètement l'expérimentation possible de la non-mixité dans le cadre de concertation pour des projets urbains, je vais ici m'appuyer sur l'exemple de la mission égalité femmes-hommes, déployée notamment dans le cadre du N.P.N.R.U (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) dans le QPV (quartier prioritaire à la politique de la ville) de La Source au sein de la Métropole d'Orléans. Dans les premiers temps de la concertation, pour réaliser le diagnostic et envisager les usages futurs de certains lieux concernés par le renouvellement urbain, un groupe constitué exclusivement de femmes a été mobilisé grâce, entre autres, au travail de Villes au Carré (cabinet de coaching territorial en région Centre Val de Loire). En 2019, dans le cadre de l'élaboration du protocole de préfiguration du N.P.N.R.U, un travail d'observation et d'analyse a été mené. Face au constat de l'occupation genrée de certains espaces publics, la perspective du genre a été intégrée par la Métropole au sein du N.P.N.R.U. Villes au Carré a, dans ce cadre, proposé de réaliser une expérimentation visant à favoriser un « aménagement inclusif » du quartier de La Source, avec le soutien de la Direction Régionale aux Droits de Femmes et à l'Égalité, dans le cadre d'une mission égalité femmes-hommes (EFH) dans les contrats de ville, financée par le contrat de plan État-Région.

Ainsi, pour constituer le groupe non-mixte, Orléans Métropole s'est appuyée sur des personnes ressources sur le quartier afin de mobiliser les femmes intéressées pour rejoindre ce collectif, notamment celles qui étaient les plus éloignées des démarches "traditionnelles" de concertation. Le cabinet Villes au Carré, après la constitution du groupe composé d'une vingtaine de femmes, a ainsi organisé des temps de rencontre en parallèle des ateliers de concertation "traditionnels". Dans ce contexte, plusieurs outils ont été mobilisés et ont permis aux femmes de s'exprimer sur leurs expériences dans le quartier. Je ne reprendrai pas ici les conclusions de ces discussions de manière exhaustive mais il est important de retenir que, dès les premiers ateliers de parole, les femmes ont exprimé leur sentiment d'insécurité dans le quartier. Elles sont confrontées à du harcèlement de rue, à des propos sexistes etc ce qui les pousse à devoir mettre en place des stratégies d'évitement pour contourner certains lieux. En outre, la cartographie sensible a été une méthode déployée lors de plusieurs temps de rencontre entre femmes. En matérialisant les lieux qu'elles ne traversaient jamais, les femmes ont alors pu identifier des "lieux de tension" alors exclusivement occupés par les hommes. Par exemple, il n'existe sur le quartier qu'un seul café, occupé en permanence par une majorité d'hommes, ne permettant pas aux femmes de profiter de la même façon de l'espace. Dans ce cadre, les femmes ont pu identifier le manque de lieux conviviaux mixtes ou "dédiés" aux femmes. Dans ce sens, les alentours du café ont, grâce au travail de cartographie du groupe en non-mixité, été identifiés par la Métropole d'Orléans comme une cible prioritaire d'aménagement pour le N.P.N.R.U. Ainsi, la rue de la Bolière (dans laquelle se situe le café) et la place Ernest Renan (lieu de "squat" des hommes du quartier - identifié comme tel par les

femmes) sera requalifié dans le cadre de l'ANRU avec une perspective genrée. A partir des travaux réalisés par le groupe des femmes, les services de la métropole ont effectivement proposé une végétalisation des espaces ainsi qu'une révision de la mobilité au sein de cet espace. D'autres éléments formalisés par les femmes lors des séances de cartographie sensible ont par ailleurs permis d'intégrer la perspective du genre dans les projets de requalification urbaine d'autres espaces sur le quartier. Ainsi, il faut ici noter que le travail du groupe de femmes a permis la réalisation d'un diagnostic partagé sur le quartier et a largement influencé la formulation de préconisations concernant les futurs aménagements du quartier. Dans les conclusions de la mission égalité femmes-hommes, on retrouve alors plusieurs éléments qui renforcent la nécessité de proposer des temps de travail entre pairs dans les démarches de concertation. Effectivement, la vingtaine de femmes membres du groupe n'avaient, pour la grande majorité, jamais participé à des réunions publiques et ateliers de concertation impulsés par la collectivité. Lors des dernières séances de travail, les femmes ont par ailleurs affirmé le fait que ces temps de travail sans les hommes leur avait permis de "se former à prendre la parole, à exprimer leurs idées, leurs demandes et remarques" et que ça avait également renforcé leur confiance en elles. Dans ce sens à la question "Vous sentez-vous à présent prêtes / plus légitimes à rejoindre d'autres instances de participation ?", la plupart ont répondu oui. Enfin, de manière générale, les femmes ont apprécié se rencontrer et "pouvoir parler librement."

26

### **Et si on veut aller + loin ? ...**

#### **L'exploration du concept d'empowerment politique**

En permettant aux femmes et minorités de genre de se retrouver dans des espaces non, ou moins oppressants, c'est un véritable cercle vertueux qui s'enclenche. Dans ce sens, l'animation de groupe en non-mixité s'inscrit dans un système de prise d'assurance, de pouvoir politique, au sens très large, des femmes. Cette notion d'empowerment politique est alors à réfléchir dans le contexte de la concertation urbaine lorsque les collectivités y intègrent une perspective réellement genrée. L'empowerment renvoie effectivement à l'idée d'un processus socio-politique d'autonomisation, d'un "pouvoir d'agir" par un apprentissage, à la fois personnel et collectif. Dans ce sens, il peut être intéressant, comme le proposent les sociologues MH. Bacqué et C. Biewener "d'utiliser le terme d'empowerment comme un nouveau vocabulaire pour parler de participation"<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, L'empowerment, une pratique émancipatrice ? La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2015.





# II – Vers des processus de concertation plus ouverts : Agir sur les temps et les lieux pour tendre vers une participation citoyenne plus inclusive.

29

La démocratie participative est aujourd’hui en forte croissance dans un grand nombre de collectivités territoriales. Face à l’analyse de ses limites en termes de participation et à l’échec d’un accès égalitaire (en termes de genre) aux espaces de parole, il est aujourd’hui possible, voire nécessaire, de repenser les pratiques et les modalités de la participation citoyenne pour réellement impulser des processus inclusifs. En isolant l’effet du genre et en l’utilisant comme un **prisme de lecture** de la participation citoyenne, on peut effectivement identifier des leviers sur lesquels agir pour réellement faire participer « autrement ». Ainsi, en réfléchissant au **cadre** des processus de concertation, il est possible d’envisager des actions, une approche à déployer pour contrebalancer les dynamiques d’ubiquité des hommes lors des ateliers dans lesquels ils s’investissent. Dans cette partie, je vais ainsi repenser aux **lieux** et aux **temps** de la participation citoyenne comme **conditions** de développement de dispositifs de concertation inclusifs.

Avant d’explorer plus en détails ces questions, il me semble important de préciser ici que les dispositifs innovants qui tendent à un renouvellement des pratiques de concertation et que je développerai dans cette partie sont, de façon systémique, intimement liés à la dynamique de **mobilisation** des femmes au sein des démarches de participation. Toutefois, étant un sujet de recherche à part entière, j’ai fait le choix de ne pas en dédier une totale partie, toutefois cet aspect de la concertation a été présent tout au long de mes réflexions.

## A) Penser le(s) lieu(x) de la concertation pour garantir une participation citoyenne plus inclusive

Les processus de concertation pour les projets urbains impliquent différentes phases dont des temps d'atelier et de discussion qui font la part belle à la surreprésentation des hommes, de leurs paroles. Dans une salle municipale, dans un espace parfois difficilement appropriable par les personnes qui n'ont pas les « codes » de la participation citoyenne, les femmes et minorités sont bien souvent relégués au second plan. A l'échelle du projet urbain, c'est alors en repensant les lieux de la concertation et en opérant à un « pas de côté » et donc un changement de paradigme global que l'on pourra envisager une démocratie participative qui le serait réellement pour tous.tes.

a) Tendre vers des espaces de concertation inclusifs : voir le lieu de la concertation à travers le prisme du genre pour créer les conditions d'un échange serein, utile et constructif

*a. La disposition du lieu de la concertation : enjeu de mobilisation et de participation citoyenne*

Il faut ainsi intégrer le fait que, dans le cadre de la démocratie participative -sans doute également dans celui de la démocratie représentative- les temps de prise de parole et d'expression relèvent d'un exercice périlleux pour certain.es et peut même relever d'une forme de violence symbolique. Marion Paoletti parle alors "**d'arènes participatives**" pour décrire ce phénomène de mise en exergue de la parole et des arguments de chacun.e dans le cadre de réunions publiques « classiques » : constituées d'un temps d'échange en plénière, dans une salle et où la prise de parole se fait de façon plus ou moins aléatoire, sous l'égide du/de la président.e de séance, généralement un.e élu.e. Effectivement, le travail en assemblée plénière dans une salle fermée ne favorise pas la prise de parole des femmes. Dans un article<sup>28</sup> qui reprend une expérience de participation au Pays Basque, les auteur.ices expliquent que : « *Certaines participantes ont noté que le modèle traditionnel de regroupement en assemblée laisse le champ libre à la participation des agent.es davantage pourvu.es en capital symbolique : la plupart du temps des hommes* ». Dans le même sens, une participante s'exprime sur le fait que : « *ça ne donnait pas l'impression qu'il était possible d'avoir une discussion. Une salle où nous sommes tous tournés vers la table. Et si tu es courageuse, tu lèves la main et dis quelque chose et 200 visages se tournent vers toi et te regardent* ». Dans ce cadre, en étudiant la participation effective des différent.es participant.es, on peut envisager le cadre des dialogues à travers une véritable **ingénierie**. De ce fait, il est possible et nécessaire d'appréhender la stratégie globale de concertation à travers des axes **d'innovation** pour rendre plus inclusifs les espaces participatifs. Pour créer les conditions d'un échange serein et égalitaire, il faut ainsi penser véritablement la **disposition** du lieu de la participation. Comme expliqué dans le Guide de la démocratie locale ouverte<sup>29</sup> : « *La configuration du lieu influence la qualité du débat : une salle avec promontoire et tribunes peut favoriser l'affrontement, tandis qu'une disposition en cercle est propice à la délibération collective* ». Pour tendre vers un espace participatif inclusif il faut alors, en premier lieu, voir et organiser le lieu de la concertation à travers le prisme du genre et de ses potentiels effets lors des discussions. Si la concertation, la réunion publique se déroule dans un lieu clos, il faut alors organiser la salle de manière à **casser les dynamiques d'oppression** qui peuvent s'y développer.

30

<sup>28</sup> Palacios Jone Martínez, Gurrutxaga Igor Ahedo, Menzada Alicia Suso et al., « La participation entravée des femmes. Le cas des processus d'innovation démocratique au Pays basque [1] », Participations, 2015/2 (N° 12), p. 51-56

<sup>29</sup> Guide de la démocratie locale ouverte – HS La Gazette des communes, p43

Plus encore, pour engager une réelle transformation des pratiques d'animation mais également d'implication et de mobilisation des participant.es, il est fondamental aujourd'hui de mettre fin aux réunions publiques classiques. Ainsi, en passant du concept de « réunion publique » à celui « d'atelier de concertation », il est important de considérer le fait que la question du **mouvement, de l'implication du corps dans l'espace** est l'enjeu central du changement de paradigme à impulser. Effectivement, certaines méthodes (développées par des acteur.ices de la concertation) tentent, à l'heure actuelle, de mobiliser d'autres « territoires » qu'une salle municipale pour animer une participation citoyenne et pour garantir et/ou favoriser l'expression de tous. tes : c'est notamment le cas des balades urbaines, de marches exploratoires<sup>30</sup> ou encore de visites de sites. Dans ce contexte, il est important d'avoir à l'esprit qu'une **participation « en mouvement »** nécessite un travail de confiance et de lâcher prise de la part de tous.tes les acteur.ices de la démarche participative.

Au moment de la conception des processus et ateliers de concertation, il est alors envisageable d'utiliser des méthodes qui favorisent le **déplacement dans l'espace** et permettent alors de temporiser une trop grande prise de parole des personnes qui se sentent le plus à l'aise dans l'arène participative, le plus souvent des hommes. Lors de notre temps d'échange du 18 juin 2021, Sonia Woelfflin de l'association de développement économique et d'innovations de design thinking Nékoé, m'explique que : « *les marches exploratoires et les balades urbaines sont des méthodes très plébiscitées par les habitant.es. En fait, ça permet aux gens, notamment lors du diagnostic territorial de partager leurs ressentis in situ et de partager directement leurs expériences. (...) Durant ce genre de temps d'échange, chacun.e participe assez facilement selon moi* ». Si l'on se focalise sur l'organisation plus précise d'un atelier en lieu clos, on peut alors penser à plusieurs outils d'animation comme le *débat-mouvant*<sup>31</sup> ou le *débat des 4 coins*<sup>32</sup> qui permettent de mettre les participant.es sur un même pied d'égalité (à noter que pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, un déplacement facilité par des structures type assises etc. peut être envisagé) et permet alors à chacun.e de se positionner dans l'espace **avant** de développer oralement des arguments. Au fil des animations que j'ai pu mener –dans le cadre de mon alternance mais également lors de mon expérience associative– j'ai alors pu observer que, pour des participant.es peu ou pas habitué.es à ce genre de méthode, l'implication d'un mouvement dans l'espace, au sein de la salle, a tendance à « rebattre les cartes », au moins pour un temps, des habitudes des « toujours-les-mêmes » de la concertation. Plus encore, certaines démarches de concertation peuvent faire l'objet d'expérimentations concernant l'implication du corps des participant.es sur le territoire, notamment à travers le **théâtre**. Plusieurs méthodes permettent ainsi d'investir l'espace public et d'impulser des temps de concertation, c'est notamment le cas du théâtre invisible<sup>33</sup> qui utilise l'espace urbain comme scène et incite les passant.es à réagir voire s'investir dans la saynète réalisée. Ce genre de dispositifs peuvent être complexes à déployer mais il faut garder en tête l'étendue des possibilités concernant le bouleversement des lieux de participation.

<sup>30</sup> Page 56 du guide de l'ADEME : fiche animation sur les marches exploratoires : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-et-amenagement-urbain-durables-8621.pdf> 31 Guide de la démocratie locale ouverte – HS La Gazette des communes, p43

<sup>31</sup> Fiche animation débat mouvant proposée par le Réseau Canopée : [https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/Valeurs\\_de\\_la\\_republique/EC\\_Le\\_debat\\_mouvant.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/EC_Le_debat_mouvant.pdf)

<sup>32</sup> Boîte à outils proposée par La Cité des enfants – p.1 et 2 Le 4 coins : <http://citesdenfants.com/wp-content/uploads/2019/05/Doc-15-bo%C3%A0-%C3%A0-outils-d%C3%A9bats.pdf>

<sup>33</sup> Fiche récapitulative des enjeux du théâtre invisible : <https://www.caravane-theatre.com/caravane-theatre-clown-outils/theatre-forum/theatre-invisible.html>

Ainsi, il faut ici retenir que la première réflexion à mener lorsque l'on s'interroge sur l'ouverture de la participation citoyenne est de parvenir à **décentrer**, à délocaliser les espaces d'expression citoyenne. Aller sur le quartier concerné par un projet urbain, inciter les participant.es à se mouvoir au sein d'un espace (et ainsi ne plus rester dans une position passive) sont des expériences à mener au cœur des démarches de concertation. Cela permet alors de ne plus seulement réfléchir à un lieu de la participation citoyenne, une salle municipale notamment, mais bien à **des lieux de la participation** qui seraient tout aussi légitimes.

b) "Aller vers" : Le développement des living lab et de la concertation *in situ* - Vers la création de nouveaux espaces de participation plus facilement appropriables par les femmes et les minorités de genre

Outre le fait de penser l'organisation et le mouvement des participant.es au sein d'un espace de participation qui serait clos et institutionnel, il est important de considérer le fait que, pour impulser une véritable inclusivité (et donc représentativité) des démarches de concertation il faut « *aller-vers* » les habitant.es. En d'autres termes : « *Pour mobiliser largement, la 1ère clef consiste à aller chercher les citoyen.nes là où elles se trouvent* »<sup>34</sup>. Pour explorer cette question de la concertation *in situ* et des effets que cela pouvait avoir sur la participation des femmes, j'ai eu l'opportunité de m'entretenir le 12 mai 2021 avec Alice Heurlin, amie et co-fondatrice de **Alga Médiation**, cabinet de médiation territoriale et de concertation qui évolue autour de Bordeaux. Après une formation spécialisée en géographie culturelle, sociale et politique, Alice s'intéresse de plus en plus à la notion "**d'habiter le territoire**", à ce que signifie se "l'approprier" et donc se questionne sur la question de QUI conçoit le territoire (qui peut en parler, qui peut l'imaginer et le designer ?). Pour explorer ces différentes questions, elle choisit d'utiliser **l'audiovisuel** pour aller-vers les habitant.es, comprendre les dynamiques d'un territoire en les interrogeant et ainsi créer un appui, une base aux discussions futures et "rendre compte du territoire en images". En collaboration avec Agathe Taurel, elle crée Alga Médiation avec l'ambition d'expérimenter de nouvelles formes de participation et le désir d'impliquer dans les démarches et politiques publiques de concertation les publics les plus éloignés de ce genre de processus : "aller au-delà du prof d'histoire géo à la retraite (...) et parvenir à mobiliser des gens qui ne se posent pas forcément la question de leur lieu d'habitation, qui n'ont pas forcément le temps". Pour envisager cela, elles développent alors plusieurs **dispositifs pour aller-vers** les habitant.es du territoire : avec une caméra et un micro, elles s'adaptent à la situation, rencontrent les personnes qui n'ont pas l'envie / les capacités / le temps d'aller dans des ateliers de concertation (en particulier pour la partie diagnostic) et réalisent un **film** qui servira ensuite de moyen de communication, de base aux échanges, en particulier dans le cadre d'un ciné-débat. En s'appuyant sur "un objet sur lequel on peut discuter" : le film, elles remarquent alors que les discussions sont apaisées et que les langues se délient pour parler du territoire et imaginer ses futurs usages.

32

Dans le cadre de l'activité de concertation de *Alga Médiation*, Alice et Agathe travaillent en grande majorité avec des communes. Actuellement, l'un des projets moteurs de l'entreprise se déroule à Saint-Christophe, commune située au sein d'un "laboratoire d'innovation territoriale" (programme de la Région Nouvelle Aquitaine) près de Bordeaux et dans ce cadre se développent des chantiers autour de l'alimentation, du lien social, de l'activité viticole de la région etc. afin d'imaginer de nouvelles activités et un fonctionnement innovant sur le territoire. Alors que nous échangeons sur la question de la place des femmes au sein de ce projet, Alice me précise la complexité du système : "*La place des femmes est énorme en terme de participation ; toutes les pilotes de chantier sont des femmes et les habitantes participent beaucoup aux temps d'ateliers*

<sup>34</sup> Publication « Faire participer les citoyens – Cas pratiques en Ile de France » : [http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil\\_participation\\_citoyenne\\_idf\\_2019.pdf](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_participation_citoyenne_idf_2019.pdf)

que l'on peut animer etc ... mais les personnes qui prennent les décisions finales, qui valident les démarches, sont des hommes et notamment des élus". Pour mobiliser les habitant.es et maintenir le lien entre les différent.es acteur.ices du territoire, Alga Médiation a en charge la coordination du *living lab* global du projet. Dans ce cadre, Alice et Agathe sont présentes un à deux jours par semaine sur le territoire pour rencontrer et échanger avec les pilotes de chantier et coordonner les relations entre mairie, autres administrations et habitant.es. Par ailleurs, la notion de "aller-vers" implique également, dans l'articulation entre démocraties participative et représentative, de "**revenir-vers**" les habitant.es. Ce point clef est fondamental et il est alors nécessaire de concevoir la coordination entre les différents socles de décisions. A Saint Christophe, Alice et Agathe travaillent à ce "rendre-compte" avec les élu.es.

Pour travailler et évoluer au sein du territoire, elles occupent un bureau mis à disposition par la municipalité au-dessus de la bibliothèque municipale, centre névralgique de la commune. Ce lieu ressource, clairement identifié par la Mairie et les habitant.es fait ainsi penser aux **maisons du projet**, qui se mettent en place dans le cadre des projets de rénovation urbaine. Ce **lieu-tiers** permet ainsi de discuter avec les citoyen.nes dans un espace "qui n'est pas une mairie". Alice m'explique alors que : "*ça permet de se rencontrer dans un lieu qui n'appartient à aucun.e habitant.e, qui n'est donc pas un lieu privé mais qui a quand même une histoire (...). Tout le monde dans la commune est déjà venu dans la bibliothèque et a des anecdotes à nous partager à ce propos (...) ça peut alors constituer une porte d'entrée pour entamer les discussions*". Elle m'explique également le fait de disposer d'un espace dédié au projet permet de "**jouer avec les lieux de la concertation** et donc de la rendre plus inclusive".

Pour véritablement changer d'approche de la concertation et tendre vers une participation facilitée pour les femmes, il faut ainsi que le principe de « **aller-vers** » guide réellement les démarches impulsées par les collectivités territoriales. Pour faire participer les femmes, les minorités de genre et les personnes les plus éloignées des sphères politiques et participatives, il faut alors « aller-vers elles » ; et dans ce sens organiser des temps d'atelier à la sortie des écoles pour faire participer les mamans, devant les centres sociaux ou structures d'accueil pour recueillir les avis des personnes pris en charge dans ces organismes etc.

c) Penser le "autour" des ateliers de concertation pour encourager la participation des femmes

Les conditions de participation des femmes sont particulièrement complexes à appréhender : d'une part car elles s'entrecroisent avec d'autres dynamiques sociales, personnelles, familiales etc. mais aussi parce qu'elles doivent être appréhendées de manière vraiment systémique. Ainsi, penser aux lieux de la concertation implique tout à la fois de réfléchir aux mouvements des participant.es au sein de l'espace de réunion, agir sur les lieux et la « décentralisation » des ateliers mais également d'appréhender les questions « **annexes** » qui sont pourtant centrales dans la mobilisation de la plupart des femmes. Penser le « autour » des temps de participation citoyenne sous format d'ateliers c'est donc garantir une plus grande implication des femmes. Lors de notre entretien, Alice de Alga Médiation m'explique par exemple : « *il peut y avoir des femmes lors des réunions en soirée ... celles qui sont très dynamiques et investies sur le territoire* ». Pour parvenir à mobiliser celles qui sont le plus éloignées du système, il faut alors penser globalement **l'accessibilité du lieu**, mettre en place un service de mobilité si besoin (dans le cadre d'une délocalisation de la concertation par exemple).

En outre, afin d'encourager la participation des femmes ayant des enfants en charge, il est possible **d'organiser des gardes d'enfants** lors des différents ateliers de concertation et, encore mieux, de mettre en place, en parallèle ou simultanément, des ateliers de concertation à destination des enfants. Ce genre de dispositifs est développé dans certaines collectivités territoriales, c'est notamment le cas à Grenoble. Cette disposition presque symbolique dans la volonté d'inclure le plus de personnes et « profils » différents lors des démarches de concertation peut constituer un axe de réflexion et d'action pour les acteur.ices de la concertation. Cependant, comme a pu me le préciser Marion Paoletti lors de notre temps d'échange : « *C'est difficile à approprier (...) quand vous avez une réunion politique en tant que maman vous préférez dans tous les cas que quelqu'un.e d'autre garde vos enfants plutôt que de les avoir dans les pattes ou près de vous* ». Ainsi il faut bien comprendre que ce genre de mécanisme permet d'enclencher un mouvement vers une concertation plus inclusive mais qu'il met aussi en lumière la nécessité de repenser le système politique, permettant ainsi aux femmes, et aux mères notamment, de s'investir dans une démarche de participation citoyenne sans avoir à se soucier de tout ce que cela implique autour en termes de charge mentale.

Ainsi le lieu, les lieux de la participation doivent aujourd'hui être considérés comme un élément central, le réceptacle de nœuds de tension et d'une participation pas toujours égalitaire entre les femmes et les hommes. Dans le même sens ils peuvent alors être considérés comme un **levier** sur lequel s'appuyer pour rendre plus inclusive, notamment en matière de genre, la concertation. Il faut ainsi parvenir à **penser** les lieux de la concertation, à les **examiner** à travers le prisme du genre. L'enjeu est de parvenir à prendre conscience des dynamiques de domination lors des échanges en assemblées (mixtes) afin qu'il soit possible, une fois les limites des pratiques de participation citoyenne identifiées, **d'agir** sur ces « arènes participatives ». En changeant de paradigme et en intégrant l'idée d'une participation plurielle, mosaïque, il est alors possible de déployer des dispositifs qui ré-équilibrent les échanges dans les espaces clos (*aka* dans la salle municipale pour les réunions publiques), d'imaginer un mouvement au sein de ces espaces, d'envisager une participation citoyenne *in situ* et de garder en tête la notion d'accessibilité et de logistique de la concertation. Dans ce sens, pour prétendre à une participation inclusive, il faut revêtir une casquette d'ingénieur.e pour identifier et agir sur les rouages des échanges.

## **B) Appréhender le temps de la concertation à travers le prisme du genre, gage d'inclusivité de la participation citoyenne**

Outre la question des lieux de la participation, **la notion du temps, des temps de la participation citoyenne** représente un autre levier qui permet de s'interroger sur les pratiques actuelles de concertation. Questionner la temporalité de la concertation implique alors de s'interroger et d'interpeller sur l'approche globale et les conditions de la participation. En croisant les enjeux du temps et du genre dans la participation, on peut alors envisager le déploiement d'outils et de dispositifs permettant une plus grande appropriation de la démarche par les femmes et les minorités de genre.

a) Redéfinir les moments de la participation pour favoriser l'inclusion des femmes et minorités de genre aux processus de concertation.

a. *Eviter les réunions publiques en soirée ...*

Dans les pratiques de concertation actuelles, programmer des temps de participation, d'ateliers, relève d'un exercice très codifié. Effectivement, la plupart des **réunions publiques** se déroulent en **fin de journée**, entre 18h et 20h. permettant ainsi aux citoyen.nes salarié.es, s'ielles ont encore un peu de force et de disponibilité en fin de journée, de venir parler



Maison du projet du quartier Rouget de Lisle à Poissy. Ce bâtiment écologique, évolutif et modulable permet aux habitant.es, élu.es, acteur.ices locaux et riverain.es d'être informé.es des opérations d'aménagement et de participer aux ateliers de concertation sur les futurs usages du quartier.





d'un projet du quartier après leur journée de travail. Au sein des services participation citoyenne et dans des cabinets de concertation, la question des moments de rencontre est de plus en plus réfléchi. Le 6 juillet 2021, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Marieke Verbrugghe, consultante en participation citoyenne, designeuse sociale et sociologue qui m'a partagé ses réflexions sur la temporalité de la concertation. Tout le monde n'a ainsi pas le même temps à dédier aux projets de concertation et c'est pourquoi il est aujourd'hui primordial de réfléchir à la mise en œuvre d'une concertation « à la carte » (et permettre pour cela une véritable disponibilité des agents en charge de la participation citoyenne). Pour faire écho à ce propos, il me semble ici important de soulever l'exemple soulevé par Alice de Alga Médiation lors de notre échange qui m'explique alors que : « *la question des horaires de rencontre et de réunion est fondamentale et il faut alors être capables, en tant que praticiennes de la participation citoyenne, de disposer d'une grande plage horaire pour proposer ou accompagner des temps de rencontre* ». Elle me précise par la suite : *"il nous est arrivé de commencer des ateliers à 19h, 20h car les femmes présentes sont actives et ont des enfants, il faut donc s'arranger pour pouvoir les rencontrer au moment où elles sont disponibles. En revanche, certaines femmes retraitées étaient tout à fait libres dans la journée, sur les horaires de travail classiques et dans ce cas il faut en quelque sorte séquencer les temps de travail et opérer à un vrai suivi entre tous les groupes rencontrés"*. Dans ce sens, pour parvenir à un véritable changement de paradigme dans l'approche de la participation citoyenne, il est aujourd'hui indispensable de questionner les plages horaires dédiées à la participation citoyenne. En adoptant une posture agile et en envisageant la possibilité de faire participer les gens sur des temps moins longs (et par la même occasion peut-être plus fréquemment), on pourrait alors garantir la mobilisation et l'implication de plus de citoyen.nes et notamment les femmes.

b. ... Et tendre vers une participation ouverte, qui harmonise les temporalités.

35

La SCOP de concertation et aide à la maîtrise d'ouvrage SCOPIC réfléchit ainsi à la multi-temporalité dans la fabrique de la ville<sup>35</sup>. Selon elleux, la temporalité est en enjeu clef des projets urbains et de la co-construction des lieux de vie. Ainsi, la question du temps doit ainsi apparaître comme un **critère**, un axe de réflexion au moment de la conception des démarches de participation citoyenne, pour ainsi exposer dès le départ les enjeux temporels du temps d'échanges et de délibération sur le projet urbain. Le 7 mai 2021, j'ai réalisé un entretien avec Louis Geiswiler, architecte et fondateur de *Osaupt*<sup>36</sup>, une micro-entreprise basée à Strasbourg, et qui travaille à la conception et réalisation d'outils de représentation graphique et spatiale à destination de tous.tes les acteur.ices d'un projet urbain ou architectural. Lors de notre échange, nous avons ainsi exploré la question des outils de la participation citoyenne - nous y reviendrons un peu plus tard dans ce rapport- et avons également échangé à propos des **approches temporelles de la concertation**. Dans le cadre de son expérience dans ce qu'il nomme "l'architecture communautaire", c'est-à-dire au service des communautés, notamment dans le cadre de reconstruction post catastrophe, au Népal en particulier après les tremblements de terre de 2015, Louis Geiswiler a eu l'opportunité de changer son angle d'attaque de l'architecture qu'il considérait surtout comme "un objet" et de la fabrique de la ville pour tendre vers des techniques plus intégrées au territoire et, dans ce sens, plus participatives. Lors de nos échanges, Louis Geiswiler insiste sur l'idée d'un nécessaire **décloisonnement des temps de la participation**. En ce sens, il faut retenir que l'ouverture de la démocratie participative doit passer par une prise en compte presque individuelle des besoins

<sup>35</sup> SCOPIC, « Concevoir la ville au rythme des habitants: comment marcher à la même allure ? », Revue Sur-Mesure [En ligne], 6 | 2021

<sup>36</sup> Site internet de Osaupt : <https://osaupt.com/>

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain (N.P.N.R.U) de La Gauthière à Clermont Ferrand, le cabinet Monono a été en charge de la concertation et de la mobilisation citoyenne au sein du projet. Pour communiquer sur les différentes avancées et conclusions des temps de participation citoyenne, un journal du projet a été publié et diffusé chaque mois.



et disponibilités des participant.es. En ce sens, il faut parvenir à changer la représentation d'un temps de concertation unique, déployé sur une plage horaire stricte qui ne permet pas une réelle implication des personnes les moins disponibles.

#### b) La question du suivi de la concertation

En affichant ainsi la volonté de développer une participation citoyenne inclusive et ainsi d'adopter une attitude agile, flexible, adaptable au sein d'une concertation qui ne serait plus l'unique temps de deux heures en début de soirée mais plusieurs temporalités au fil du projet, il est alors indispensable de mettre en lumière l'immense importance des **comptes-rendus** et, plus largement, du **suivi de la concertation**. Effectivement en permettant à chacun.e d'avoir accès aux différentes informations et délibérations tout au long du projet urbain, on participe de l'inclusion des personnes qui n'ont pas forcément la disponibilité de s'investir à chaque temps de travail, en particulier les femmes qui doivent prendre en charge le *care* (familial notamment). En travaillant sur **l'accès à l'information**, on renforce réellement le **sentiment de légitimité** en matière de maîtrise du projet, sentiment qui apparaît trop souvent comme un frein à la participation des citoyennes qui n'auraient pas d'expertise particulière sur le sujet développé. Dans le cadre de mon alternance à la Mairie d'Orléans, au service vie citoyenne, au sein de la Direction de la vie des quartiers et de la démocratie locale, j'ai ainsi eu l'occasion d'échanger avec ma tutrice, Florence Iezzi, sur l'importance de rendre-compte des travaux menés. Elle m'a notamment expliqué ce fait « *il faut partir du principe que tout le monde ne pourra pas assister à tous les temps d'échanges et en particulier les femmes car ce sont elles qui sont les plus susceptibles de devoir gérer les imprévus de dernière minute, un enfant malade par exemple* ». Dans ce sens, en permettant à tous.tes les citoyen.nes d'avoir accès, de plusieurs manières, aux données du projet et de la concertation, permet une mobilisation plus effective et inclusive.

36

Par ailleurs, il faut d'autant plus aborder la question du suivi et de la coordination des différents temps de la participation citoyenne si l'on intègre dans la démarche la notion du « aller-vers » développée juste avant. Effectivement, cela peut impliquer de séquencer les temps de la concertation entre différents groupes, de manière « aléatoire », en fonction des disponibilités, mais aussi peut-être selon une volonté, comme pour la mise en place d'ateliers en non-mixité (comme développé dans la fiche 2 de la partie précédente). Pour tendre vers une participation inclusive, il faut alors parvenir à déployer une **narration du projet**, permettant alors à chacun.e, au moment où elles le souhaitent, de s'y intégrer et s'impliquer. Pour cela, plusieurs moyens sont possibles et le **numérique** est bien souvent utilisé ; à travers des **newsletters** notamment. Les informations peuvent parvenir aux habitant.es par d'autres moyens, comme dans le cas du projet de la commune de Saint-Christophe, animé en grande partie par Alice et Agathe de *Alga Médiation*, grâce à un « **journal du projet** » qui reprend chaque semaine les enjeux, débats, ateliers menés et les conclusions qui en sont sorties. Penser la démarche de concertation sur un temps long, celui du projet, et articuler le lien entre les différents ateliers permet ainsi de tendre vers une participation citoyenne plus inclusive car infiniment plus flexible, presque « à la carte ».

#### c) Penser la participation citoyenne comme un processus continu qui dépasse les limites temporelles de l'atelier de concertation

Pour aller plus loin dans l'appréhension d'une participation citoyenne inclusive, on peut alors considérer la concertation comme une médiation et ainsi en « flouter » les limites temporelles, les remettre en question pour envisager une participation des citoyen.nes de manière **continue**, pas nécessairement constante mais qui dépasse les plages horaires des ateliers. Pour développer cette réflexion, je me place ici dans le cadre d'un projet urbain relativement long qui nécessiterait une concertation à différentes étapes et, donc, la constitution d'un groupe d'habitant.es souhaitant travailler aux futurs de l'espace urbain.

A travers les différents outils qu'il a développés, Louis Geiswiller, architecte et fondateur de *Osaupt*<sup>37</sup>, tente de "**remettre en cause les notions de temps formels et temps informels de la participation**". En appréhendant cette dernière comme un **processus continu**, et qui peut alors parfois échapper au/à l'animateur.ice de la concertation. Il faut alors, dans ce cadre, partir du principe que les discussions et débats vont perdurer outre le temps que l'on pourrait qualifier de "officiel" de la concertation, c'est-à-dire au moment de l'atelier (sur une plage horaire donnée donc). L'enjeu est donc de considérer également que certains moments vont échapper au contrôle de l'autorité organisatrice de la concertation. En considérant cela comme un élément factuel de la démarche et non comme une contrainte, et en garantissant, comme évoqué juste avant, le suivi et les comptes-rendus (si nécessaire) de tous les temps de la participation, cela peut permettre de modifier l'appréhension de la concertation. Pour permettre le bon déroulement de toute la démarche de concertation, la collectivité territoriale qui porte le projet urbain, doit alors se porter garante de la transmission ou de la valorisation d'outils adaptés à cette concertation "continue". Nous allons l'évoquer un peu plus loin dans ce rapport mais le fait de permettre aux participant.es de ramener chez eux des outils, des bases d'information sur les sujets et enjeux de la concertation, est un élément de solution à explorer à l'heure actuelle. En garantissant la possibilité, si les participant.es le souhaitent, de **faire "vivre" les outils après les ateliers de concertation**, on tend à garantir la mobilisation de plus en plus de personnes, en particulier celles qui n'ont pas forcément eu l'envie ou la capacité de se déplacer sur le temps "officiel". Cela pourrait alors permettre à plus de femmes de s'impliquer dans les réflexions sur le projet urbain grâce à une transmission d'informations par d'autres membres du quartier ou de la famille qui se seraient déplacé lors du temps de l'atelier.

37

Il s'agit alors de ne plus considérer la concertation comme un élément unique, un temps isolé mais bien de la considérer comme un **processus en mouvement**, qui peut se démultiplier au fur et à mesure du projet. Comme me le précise Louis Geiswiller, de *Osaupt*, lors de notre temps d'échange : "*Les participant.es ne s'arrêtent pas de penser et de parler des enjeux du projet une fois la porte de la salle de réunion passée*" ... autant alors leur fournir le matériel nécessaire à la poursuite de ces réflexions et au partage à toute la "communauté" (entourage, voisinage, divers.es habitant.es du quartier etc) ! Au même titre que la mise en place d'un projet urbain est un processus intrinsèquement intégré au territoire et par là-même ininterrompu, la participation citoyenne doit être abordée sous le même angle et ainsi permettre, selon les propos de Louis Geiswiller, de remettre en question "*l'aménagement de la participation citoyenne*". On pourrait alors qualifier une participation citoyenne réellement inclusive d'"**auto-portante**", parce ce qu'elle dépasserait les limites formelles définies initialement. Cela permettrait dans le même temps de remettre en question les cadres de domination qui peuvent s'y développer car les participant.es pourraient à leur guise s'extraire de ce cadre potentiellement oppressif.

Repenser les temps et les espaces de la participation implique ainsi d'appréhender la démocratie participative de façon **plurielle** et permet de considérer les **expériences particulières des participant.es**, en particulier des femmes, et encourage alors le déploiement de modalités de concertation alternatives. En approchant ces deux éléments clefs comme des axes de réflexion et de véritables terrains d'expérimentation, on participe alors de l'ouverture des processus de concertation. Cette mutation de la concertation nécessite ainsi un travail de légitimation des processus « alternatifs » évoqués ci-avant de la part de toutes les parties prenantes du projet urbain mais marque la première étape vers plus d'inclusivité dans les démarches participatives.

<sup>37</sup> Site internet de la micro-entreprise Osaupt : <https://osaupt.com/>



# Fiche 3 – Considérer la rue comme nouveau lieu de la participation citoyenne : l'exemple des living lab

## Résumé des enjeux ?

Comme a pu me le préciser Sonia Woelfflin lors de notre entretien du 18 juin 2021, un living lab est "un atelier libre d'accès qui permet une installation éphémère sur l'espace public". Sonia travaille chez Nékoé, une association de développement économique qui accompagne les entreprises et organisations de la Région Centre-Val de Loire dans l'émergence et la conception de services orientés utilisateur.ices. Dans le cadre du projet de l'ANRU 2 et des nouveaux aménagements urbains dans les quartiers de La Source et de l'Argonne (QPV d'Orléans), Nékoé a accompagné la Métropole d'Orléans lors du déploiement de living lab et d'ateliers sur l'espace public afin de poursuivre et donner plus d'élan à la participation citoyenne. Un living lab permet alors de développer simultanément plusieurs micro-activités, relativement rapides, ludiques et qui permettent d'"aller-vers" les habitant.es grâce à une installation éphémère. Dérouler un living lab sur un territoire très localisé et stratégique permet ainsi de faire participer les personnes les plus éloignées de la participation citoyenne, et notamment les femmes qui ne sont pas engagées dans les processus de concertation. Les ateliers "mouvants", modulables, permettent de faire participer les habitant.es là où elles sont. Un living lab permet alors de témoigner de la nécessité de changer de paradigme et d'interroger les pratiques lorsque l'on aborde la question des lieux de la participation citoyenne. En s'installant dans l'espace public pour récolter les avis des citoyen.nes, les living lab permettent alors de contre-balancer les dynamiques de prises de parole qui peuvent se développer lors des ateliers de concertation en salle.

## Qui ?

Pour investir la rue et faire participer les citoyen.nes là où elles sont, les collectivités territoriales peuvent s'appuyer et **faire appel à des cabinets ou organismes de concertation ou de design**. Dans l'idéal, pour faire participer au sujet de la fabrique de la ville (projets de renouvellement urbain etc), il faut parvenir à constituer des groupes d'animation mixtes collectivités (agent.es, élu.es) - cabinet de design (prestataires). Cela permet effectivement de mutualiser les ressources et les pratiques et de, si besoin, répondre aux questions des citoyen.nes sur les projets (grâce à la présence des agent.es ou élu.es) tout en abordant la participation de manière innovante (grâce aux réflexions et prototypes développés par le cabinet).

## Quand ?

Un living lab peut être organisé à **différents moments de la concertation** et du projet. Cette méthode peut ainsi être déployée lors du diagnostic territorial mais également pour récolter des avis sur le projet urbain, envisager les modalités futures de concertation, assurer la continuité de la communication sur le projet, mobiliser pour de futurs ateliers etc.

## Comment ?

Un living lab est une méthode d'innovation en tant que telle et peut être développée de différentes façons. Dans le cadre d'un living lab mis en place dans la rue, permettant ainsi de développer une **concertation de proximité**, plusieurs principes et étapes sont ainsi essentiels :

- Définir un **lieu stratégique** où rencontrer les citoyen.nes les plus "pertinent.es" à propos du projet urbain. Selon Sonia Woelfflin "*pour favoriser la participation des femmes, on a par exemple ciblé les sorties d'écoles ou de centres sociaux pour pouvoir échanger - parfois très rapidement - avec les mamans à propos des projets*" ;
- Installer des **infrastructures légères éphémères** (vélo triporteur, chaises, tables, petite mascotte...) pour être visibles et garantir une forme de convivialité ;
- Préparer une **grille de questions** pour guider les échanges avec les citoyen.nes ;
- Mettre en place des **visuels** sur le projet urbain, permettant également d'être un appui aux échanges ;



exemple de living lab déployé par Nékoé sur les Bords de Loire à Orléans pour échanger avec les passant.es sur de futurs aménagements d'espaces de vie dans le centre-ville d'Orléans.

- Avoir des **animateur.ices formé.es** aux enjeux du projet urbain, disponibles qui permettent d'encadrer les temps de participation in situ ;
- Développer des animations ludiques, qui favorisent la participation et garantir l'accueil d'un flux constant de citoyen.nes ;
- Penser les échanges sur un **temps court** et accepter le fait de ne pas forcément pouvoir approfondir les sujets et réflexions. Dans ce sens, être flexible sur le temps de participation des citoyen.nes et envisager plusieurs "formules" d'ateliers en living lab ;
- Profiter du temps d'échange pour mobiliser les personnes sur d'autres temps de travail et d'atelier ;
- Penser l'**articulation** entre le living lab, sur un temps donné, et le reste du projet

#### Et si on veut aller + loin ? ...

Interroger les citoyen.nes sur la façon dont ielles veulent être concerté.es, sur la manière dont ielles veulent participer.

Dans le cadre d'un projet relativement long, il est possible d'envisager de faire de la "métha-participation" : construire avec les citoyen.nes le parcours de participation et de concertation dans lequel ielles souhaitent s'engager ou s'intégrer de temps en temps. Dans le cadre du projet ANRU 2 du quartier de la Source et de l'Argonne, à Orléans, la Métropole d'Orléans, accompagnée par les cabinets Nékoé et Aktan, a fait le choix de développer des living lab sur les futurs outils et méthodes développées dans le N.P.N.R.U des deux quartiers prioritaires politiques de la ville. Dans ce cadre, ont été développés trois prototypes de participation citoyenne et de concertation au sujet des projets urbains. Pour sonder la réceptivité (auprès des habitant.es) et envisager les pistes d'amélioration des divers prototypes, des living lab ont été installés au cœur des quartiers. Dans ce cadre, trois bases de questionnement sont proposées aux habitant.es : **l'utilisation d'un vélo triporteur** pour se déplacer sur le quartier, informer les habitant.es des futurs ateliers et récolter des avis à plusieurs étapes du projet ; l'organisation de **marches exploratoires** sur le quartier (pour faire remonter les points de tension du quartier, constituer des groupes de participation ...) et enfin le développement **d'acteur.ices relais sur le quartier**, permettant de faire l'intermédiaire entre la municipalité et les habitant.es. Au fil des échanges avec les habitants et surtout avec les habitantes, les living lab nous ont permis de comprendre les dynamiques de participation qui permettraient de développer une participation réellement efficace et relayée sur les quartiers. Pour ne donner qu'un exemple de l'importance et de l'intérêt de concerter les citoyen.nes sur les modalités futures de participation, un échange avec une femme du quartier a par exemple permis de mettre en lumière la nécessité de mettre en place des acteur.ices relais aux profils sociaux et genre différents, permettant ainsi aux habitant.es de se référer aux personnes avec qui ielles se sentent le plus en confiance.

# Fiche 4 – S’inspirer des outils d’animation de l’éducation populaire pour consulter les citoyen.nes : Le/la porteur.se de parole comme exemple emblématique

## Résumé des enjeux ?

Pour permettre d’expérimenter différentes modalités de concertation impliquant les réflexions évoquées ci-avant concernant l’implication du corps dans l’espace et une forme de décentralisation de la participation (la notion de « aller-vers »), il existe un certain nombre de méthodes. Dans ce sens, il peut être intéressant de s’inspirer d’outils développés par les structures d’éducation populaire – je pense notamment aux MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) au sein desquelles j’ai eu l’occasion d’expérimenter ce genre de dispositifs – et notamment l’exemple du/de la porteur.se de parole. Cette disposition de participation permet effectivement de traduire concrètement les enjeux développés précédemment et notamment ceux du lieu de la participation - qui doit être pensée en dehors des murs d’un espace cadré, du temps de la participation et reprend par ailleurs la notion du mouvement et de l’implication du corps dans l’espace. Le/la porteur.se de parole permet effectivement de “recueillir le discours, les représentations, les demandes des habitant.es qui ne prennent pas place dans les espaces institutionnels (...) et permet ainsi de lier l’entretien individuel à l’expression publique”<sup>38</sup> sur un espace que les habitant.es connaissent et fréquentent.

## Qui ?

L’animation du/de la porteur.se de parole peut être réalisée par plusieurs acteur.ices du projet urbain (voire par les habitant.es elleux-mêmes, s’ielles souhaitent s’emparer d’une thématique particulière du projet) et cet outil peut faire partie d’une **formation** auprès des agent.es chargé.es de la participation citoyenne sur le(s) terri-

toire(s).

## Quand ?

L’animation du/de la porteur.se de parole peut être réalisée à plusieurs étapes de projet et peut notamment : permettre de **lancer le diagnostic territorial** mais également **maintenir une participation citoyenne** et une connexion/communication entre la collectivité et les habitant.es dans les moments « d’entre-deux » du projet (phase de décisions politiques, lors d’aménagements transitoires dans le cadre d’une rénovation urbaine par exemple). A noter qu’il est préférable d’être plusieurs animateur.ices pour veiller au bon déroulé du dispositif et pouvoir impliquer le plus de citoyen.nes volontaires possible.

## Comment ?

Le dispositif **du/de la porteur.se de parole** est facilement déployable et ne nécessite pas énormément de matériel. Il existe sur internet un certain nombre de fiches animation qui détaillent précisément les étapes de mise en œuvre de l’outil. On peut alors examiner à travers le prisme du genre les étapes du processus :

1. Une question est écrite sur une affiche visible puis accrochée dans un endroit stratégique ou tenue par les animateur.ices du dispositif : cela permet alors aux passant.es de s’imprégner du sujet du jour et décider de leur participation aux réflexions ;
2. Les animateur.ices mobilisent ensuite les passant.es de façon individuelle pour récolter les avis singuliers sur l’espace urbain : en tendant à une **participation « individuelle »**, intimiste en quelque sorte, cela permet alors aux personnes pas forcément très à l’aise en assemblée de s’exprimer. Les animateur.ices se chargeant par la suite d’écrire les verbatims, les participant.es n’ont pas à se soucier de la formulation orale des arguments face à une assemblée au capital culturel parfois plus élevé qui développe alors une certaine



Un dispositif de porteur.se de parole déployé par l'association Les Pieds dans le paf sur la question de l'éducation aux médias à Saint Nazaire.

3. Une fois les verbatims, avis, réflexions inscrits également sur des affiches facilement visibles dans l'espace public, les animateur.ices poursuivent la mobilisation des passant.es, incitant ainsi à réagir à ce qui a été dit mais sans confrontation d'argument directe : cela permet alors de faire circuler la parole de manière la plus sereine possible, grâce à la médiation des supports écrits et de la médiation des animateur.ices ;

4. Une fois le temps de porteur.se de parole terminé, les animateur.ices réalisent un important travail de retranscription et d'analyse des données récoltées : par la suite, les conclusions et avis sont partagés à travers des outils de suivi de la concertation (développé au sein de la 2ème partie de ce rapport).

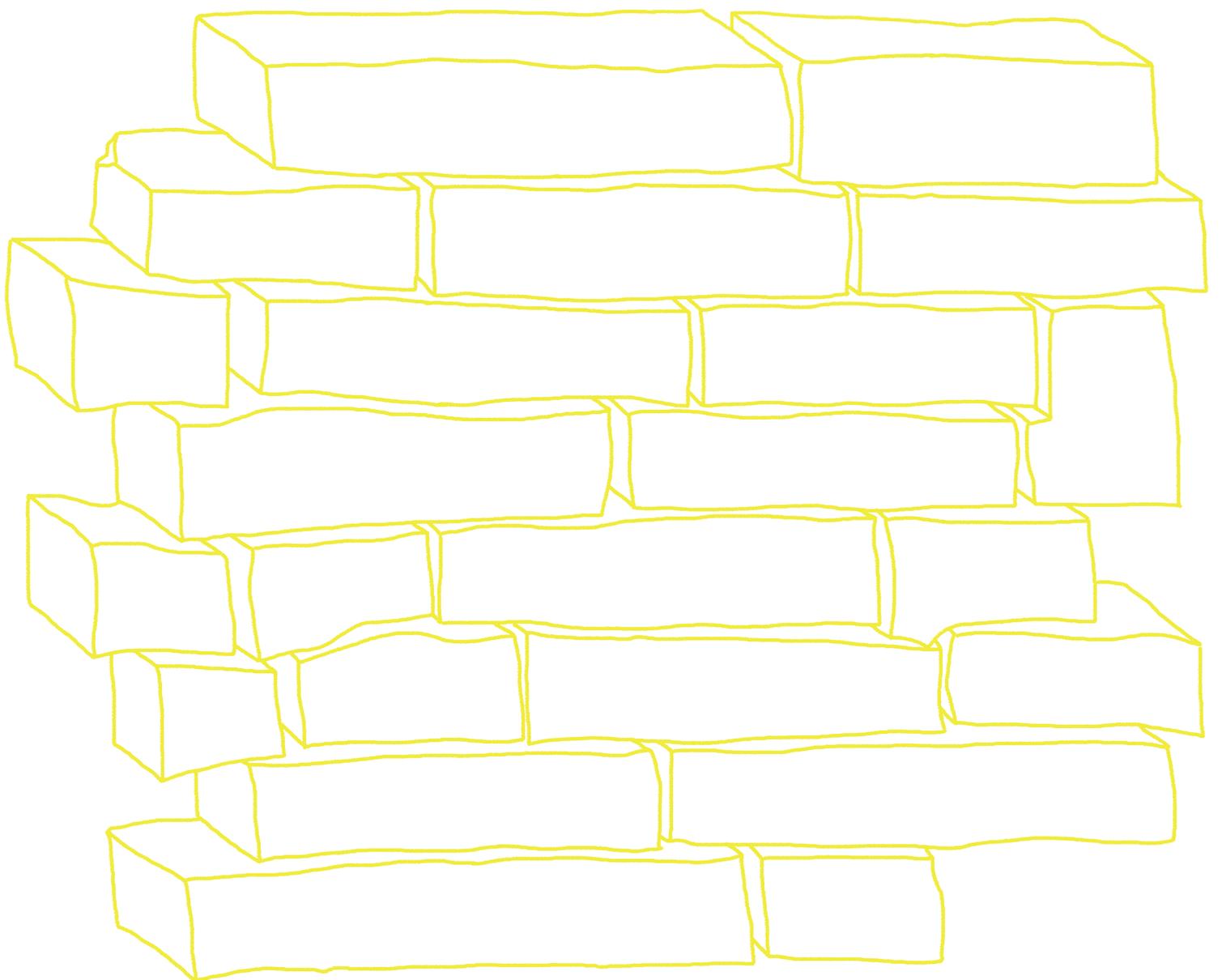
Cet outil permet ainsi d'expérimenter un espace d'expression citoyenne qui se détache du cadre institutionnel d'un atelier dans un espace clos. En déployant ce genre d'outils, qui facilitent alors une participation et donc une politique « hors les murs », on met en place les conditions d'une concertation de plus en plus inclusive.

#### Et si on veut aller + loin ? ...

#### Encourager les collaborations entre collectivités territoriales et structures d'éducation populaire

Pour impulser des processus de concertation les plus inclusifs possibles, il est nécessaire de repenser les jeux d'acteur.ices de la participation citoyenne sur un même territoire. Ainsi, pour suivre plusieurs ambitions et notamment le fait de partager des expériences et outils qui favorisent l'expression de tous, il peut être intéressant de développer des collaborations entre collectivités territoriales et structures d'éducation populaire (associations notamment). Effectivement, en mettant en commun des méthodes d'animation, des ressources mais aussi des moyens humains pour mener à bien les dispositifs, une plus grande diversité de citoyen.nes peut s'impliquer au sein de la concertation. Participant ainsi de la création d'une intelligence collective et d'une valorisation des démarches de chacun des organismes, repenser la participation à travers un encadrement diversifié (pas seulement les agent.es territoriaux en charge de la participation citoyenne) tend à la rendre la plus inclusive possible. L'enjeu est donc d'organiser la perméabilité entre des fonctionnements souvent différents mais qui, dans le cadre d'un projet urbain en particulier, sont complémentaires et favorisent l'appropriation du dispositif de concertation par les habitant.es mais également une plus forte mobilisation au sein des démarches.





# III – Quelle appréhension des outils pour une participation citoyenne plus inclusive ?

45

Au cœur de l'impulsion de démarches de concertation plus inclusive, facilement appropriable et mobilisable pour les femmes et les minorités, il faut parvenir à prendre de la hauteur et questionner les outils. Effectivement, lors d'un atelier de participation citoyenne, un certain nombre de méthodes peuvent être déployées et il est important de les analyser sous le prisme du genre et avec une approche intégrée au projet mais aussi, et surtout, aux différentes aspirations des participant.es. **Interroger les outils** est un exercice complexe car il nécessite de remettre en cause les pratiques de concertation actuelles mais également d'en analyser la portée réelle. C'est toutefois une étape indispensable car les outils permettent de poser le cadre des échanges et d'en métamorphoser les dynamiques d'oppression qui peuvent s'instituer. Comme a pu me l'expliquer Louis Geiswiller lors de notre entretien, se préoccuper des outils de la participation signifie avant tout « *voir et penser comment une communauté, c'est-à-dire les citoyens et citoyennes dans leur individualité et leurs spécificités, réagit face à un objet : l'outil* ». Dans cette partie, je vais ainsi travailler à appréhender les outils comme des instruments et moyens d'inclusivité à part entière. Pour approfondir les réflexions menées dans cette étape de mon rapport d'expertise, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec de nombreux.es professionnel.les de la concertation au sujet de leurs pratiques et des travaux qu'elles ont pu mener depuis plusieurs années et je les remercie vivement pour leur disponibilité et leurs conseils précieux.

## A) Repenser le déroulé de l'atelier de concertation pour permettre la participation de tous.tes

Pour parvenir au déploiement de démarches de participation inclusives pour tous.tes, il convient alors d'interroger les temps forts d'échange entre les différentes parties prenantes du projet : les ateliers de concertation. En partant du principe que les réunions publiques favorisent une confrontation, souvent genrée, assez peu productive car non-représentative du réel intérêt général de toutes les personnes qui investissent (et investiront) l'espace et qu'il convient de s'en détacher, plusieurs formats de dialogue peuvent être mobilisés. Des ateliers de concertation permettant une **appropriation plus concrète des enjeux** et projections des aménagements à venir peuvent en effet être mis en place. Dans le cadre de ces ateliers, il est alors important de revêtir de nouveau nos « lunettes du genre » pour réfléchir au processus de l'atelier dans sa globalité. J'ai développé dans la partie précédente la question de l'articulation de la participation à l'échelle de toute la démarche de concertation et il convient à présent de se focaliser sur l'élément, l'objet (parfois de tension) que peut constituer l'atelier. En s'intéressant aux dynamiques de participation qui se mettent en place à l'échelle d'un atelier, d'un temps donné de participation (en gardant en tête les réflexions sur la continuité du processus développées précédemment), il est possible de faire émerger et d'identifier des pratiques vertueuses en faveur d'une réelle inclusivité de la participation.

a) L'accueil et le cadrage de la concertation : Points d'attention cruciaux pour garantir les conditions d'une participation ouverte

Pour aborder la question des outils de la participation citoyenne, il faut, en premier lieu, se centrer sur deux points fondamentaux : **l'accueil des participant.es** à l'atelier, qui constitue en effet les prémices d'un échange sein et égalitaire, et la question du **cadrage de la concertation**, de la répartition de la parole lors des temps de réflexion et de travail.

46

Ainsi, dans le contexte d'un atelier sur un temps défini et une fois le travail de mobilisation mené avec succès, il faut, pour garantir le cadre d'échanges démocratiques et égaux entre hommes et femmes, parvenir à introduire au même titre les enjeux du temps de travail et du projet de manière générale mais également les modalités de participation. Dans ce sens, le temps d'introduction de l'atelier est un moment crucial, décisif sur les futurs échanges. Florence Iezzi, responsable du service vie citoyenne de la Mairie d'Orléans, parle dans ses pratiques de l'établissement de la « **Charte de la Participation** ». Ce temps capital à l'échelle de l'atelier se déroule au moment de l'accueil des participant.es, dans une ambiance la plus conviviale possible, et tend alors à rappeler et/ou définir : l'évolution du projet au jour J, les étapes précédentes et consécutives à l'atelier auquel les citoyen.nes participent aujourd'hui, le déroulé du projet et précise les différents horaires définis pour les travaux (avec toujours une marge de manœuvre) mais aussi la façon dont la parole sera répartie, que ce soit en plénière ou en groupe plus restreints. Ce moment d'introduction et de cadrage peut alors être l'occasion de préciser l'attention qui sera portée aux dynamiques de participation, en particulier en fonction du genre : en rappelant les enjeux de la question du genre dans la participation citoyenne et en expliquant clairement qu'une vigilance particulièrement sera apportée à une juste participation entre hommes, femmes et minorités de genre, il est possible, d'emblée, de créer les conditions « *safe* » de la participation citoyenne. En échangeant avec différent.es professionnel.les de la participation citoyenne et en expérimentant moi-même des techniques d'animation, il faut ainsi bien noter que c'est souvent dans les premières minutes que se mettent en place les dynamiques de domination ; entre les personnes les plus à l'aise, généralement des hommes qui ont l'habitude d'évoluer à leur guise dans l'espace public, et les autres. En tant qu'animateur.ices, en particulier en tant qu'agent.e d'une collectivité territoriale, le fait de formuler la conscience des oppressions (parfois symboliques) qui peuvent se produire et d'affirmer la volonté d'y travailler afin de les minimiser apparaît alors comme un outil à garder en mémoire tout au long de l'atelier.

Une fois le moment du cadrage passé, et si les conditions et/ou volontés politiques ne permettent pas le déploiement d'outils qui cassent la dynamique du groupe en plénière, il s'agit alors de réfléchir à la répartition de la parole entre les participant.es. Pour cela, il est possible de s'inspirer largement des méthodes de prise de parole déployées dans les mouvements anarchistes ou chez les Verts. Par exemple, comme a pu me l'expliquer Marion Paoletti lors de notre entretien, plusieurs moyens permettent de ré-équilibrer les prises de paroles et notamment le système du bâton de parole<sup>39</sup> qui tend à garantir une expression sans interruption. Effectivement, le symbole physique du bâton de parole (qui peut par ailleurs prendre plusieurs formes) signifie « *j'ai quelque chose à dire et je souhaite être entendu.e sans être interrompu.e, ni dans ce que je dis, ni même dans mes hésitations, mes tâtonnements ou mes silences* ». Au sein du groupe, cette disposition peut facilement être mise en place. D'autres moyens de répartition de la parole utilisés dans certains partis politiques, chez Europe Ecologie les Vert.es notamment, peuvent être mis en place également et notamment le principe de toujours favoriser la prise de parole d'une femme si deux personnes de genre opposé lèvent la main et souhaitent s'exprimer au sein du groupe. Lors de notre échange, Sandrine Rui m'explique par ailleurs qu'elle a déjà assisté à des temps de travail en assemblée où la prise de parole se faisait par ordre alphabétique ou alternait obligatoirement entre un homme et une femme.

Ainsi, avant d'aller plus loin dans la réflexion sur les outils d'appropriation et de travail sur le projet urbain, il faut bien noter l'importance fondamentale de réfléchir aux **modalités de prise de parole des participant.es à l'atelier**. C'est effectivement en menant ce genre de réflexion que l'on participe à la création d'une concertation inclusive et saine pour tous.tes.

b) Créer une dynamique de participation au sein des temps d'échange en alternant les moyens et outils de concertation

47

Plus encore, il s'agit de réfléchir à la dynamique globale de participation au fil de l'atelier de concertation et proposer ainsi une diversité de moyens d'expression permettant à chacun.e d'explorer les outils qui lui conviennent le mieux. Pour cela, le but en tant qu'animateur.ice de l'atelier de concertation est donc **d'alterner au maximum les temps d'échange** en groupe entier, en plénière et ceux en groupes plus restreints. De manière générale, il faut ainsi en premier lieu garder en tête le fait que c'est lorsque les participant.es sont les plus nombreux.ses que les hommes ont tendance à s'imposer. Dans l'idéal, il faut donc déployer des ateliers en groupes pas trop denses. Par ailleurs, comme ont pu me l'expliquer des designer.ses et ergonomes évoluant au sein des cabinets de concertation et d'innovation Nékoé<sup>40</sup> et Aktan<sup>41</sup> : « *c'est en groupe restreint que l'on observe le plus de participation des femmes et des personnes qui paraissent les moins à l'aise à l'oral. Lors des ateliers de design thinking que l'on mène, on tente alors au maximum de proposer des temps en plénière les plus réduits possibles. C'est effectivement au sein de petits groupes de 5 à 6 personnes que la parole est répartie la plus équitablement. On remarque que les « grandes gueules » qui sont habituées aux processus de participation citoyenne prennent toujours davantage la parole mais l'effet du groupe restreint favorise une régulation autonome des participant.es* ». Il est ainsi possible, au cours des plusieurs heures que peuvent durer un atelier, d'alterner les dynamiques de travail et de passer assez régulièrement d'une organisation plénière à des travaux en groupe mais aussi en binôme ou en individuel avec toujours à l'esprit la nécessaire retranscription des échanges, d'une façon ou d'une autre.

<sup>39</sup> Fiche explicative concernant le système du « bâton de parole » proposée par l'Institut Espere : <https://www.institut-espere.com/methode-espere-23-le-baton-de-parole.php>

<sup>40</sup> Site internet de Nékoé : <https://nekoe.fr/>

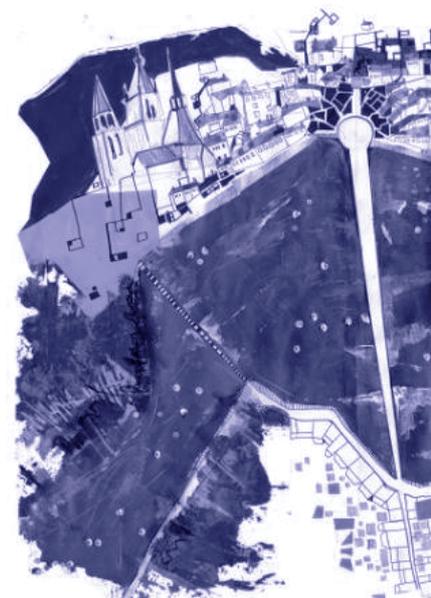
<sup>41</sup> Site internet de Aktan : <https://aktan.fr/>

Dans ce sens, il faut que les acteur.ices du projet en charge de l'atelier de concertation aient conscience de l'absolue nécessité d'adopter une **posture agile**. Effectivement, il est tout à fait possible, si l'on remarque une « sur-prise de parole » des hommes, de basculer sur des temps de travaux en non-mixité au cœur même de l'atelier mixte. Par la même occasion, pour tendre vers des démarches réellement inclusives de participation et donc profondément innovantes, il faut parvenir à assumer le fait de « faire en marchant » et ainsi se laisser la possibilité de modifier les outils à disposition pendant l'atelier selon ceux avec lesquels les participants et surtout les participantes sont le plus à l'aise. On revient ici à l'idée évoquée dans la fiche n°3 qui encourageait la « méta-participation » (c'est-à-dire interroger les citoyen.nes sur la façon dont elles souhaitaient participer) et qui est applicable également à l'échelle d'un atelier. Lors du temps de cadrage, il est effectivement possible de proposer plusieurs moyens d'expression aux participant.es voire même de les inciter à proposer leurs propres idées d'outils. Dans ce sens, créer une dynamique de participation inclusive passe avant tout par la nécessité d'éviter les réunions publiques en plénière, en assemblée, qui encouragent l'unique participation des personnes disponibles (souvent des personnes retraitées d'ailleurs) et possédant un capital élevé. Envisager la concertation sous un œil nouveau et des pratiques plus dynamiques, innovantes et inclusives implique donc de changer les mœurs et l'approche globale de la démocratie participative. En variant les méthodes d'expression, les acteur.ices en charge de la concertation peuvent alors **individualiser les expériences de participation** et mener ainsi un travail réellement intégré au territoire du projet urbain.

c) Penser le non-verbal dans la participation citoyenne pour permettre l'expression de tous.tes

Déployer des processus de concertation signifie ainsi faire des choix en termes d'outils. Nous en avons développé et analysé un certain nombre jusqu'à présent mais pour opérer à une véritable **transition démocratique** dans le champ de la concertation, il est important de penser également aux acceptions **non-verbales** de la participation. En effet, nous l'avons décrit en première partie de ce mémoire, les hommes cisgenres (riches et avec un certain background culturel) ont tendance à être surreprésentés lorsque les démarches de concertation relèvent avant tout d'une exposition voire d'un affrontement d'arguments à défendre et expliciter oralement. Dans ce cadre, celui qui s'impose à l'oral peut plus facilement partager son avis sur le projet en cours. Partant de ce principe, il est important, pour parvenir à véritablement contrebalancer les dynamiques de pouvoir, de développer d'autres modes d'expression qui peuvent alors passer par le non-verbal. Dans ce sens, plusieurs outils peuvent être déployés : passer par le **dessin**, les **schémas**, les **post-it**, les **pictogrammes** etc. Il faut par ailleurs noter que ce genre de dispositifs concourt, de manière systémique, à une plus grande inclusivité des dispositifs, en particulier pour les personnes qui ne maîtrisent pas très bien le français.

Plusieurs collectivités territoriales ont ainsi développé des méthodes de participation favorisant le non-verbal (dans un premier temps du travail). C'est notamment le cas de la Ville de Paris qui, dans le cadre du Budget Participatif de 2017, a travaillé avec les porteur.ses de projet de l'initiative « La crèche des Apaches fait peau neuve ! »<sup>42</sup> à la réalisation de **dessins participatifs et collaboratifs** pour la réalisation des schémas et plans pour la réalisation future des travaux de mise aux normes du lieu. Ainsi, accompagné.es par les agent.es de la ville en charge de la concertation et du budget participatif, elles ont organisé des temps d'ateliers en collaboration avec les professionnel.les du bâtiment qui vont réaliser les travaux, les parents d'enfants accueillis.es au sein de la crèche et les riverain.es alentours. A partir du plan existant de la structure d'accueil,



<sup>42</sup> Fiche descriptive du projet : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=1074>

les participant.es aux ateliers ont ainsi pu représenter graphiquement leurs souhaits pour le ré-aménagement de la crèche<sup>43</sup>. Ainsi, il faut noter que le fait de souscrire au passage par l'expression graphique (voire artistique) peut ainsi permettre d'ouvrir la participation au sein du groupe. La représentation spatiale et/ou graphique d'un espace est souvent une étape indispensable du projet urbain. Ainsi au moment du diagnostic, il peut être intéressant d'impliquer les habitant.es dans la réalisation concrète de la cartographie et ne pas laisser ce travail aux professionnel.les de l'urbanisme pour parvenir à une analyse sensible, intégrée du territoire. L'utilisation de crayons ou de gommettes, de pictogrammes ou d'images implique ainsi un changement de pratiques pour les citoyen.nes impliqué.es dans les démarches de concertation. Cela permet alors, dans un premier temps tout du moins, de faire diminuer des inégalités d'expression au sein du groupe car tout le monde se retrouve (plus ou moins évidemment en fonction des individu.es) sur un même pied d'égalité (et parfois de perplexité) face à cette pratique nouvelle.

Ainsi, il faut ici retenir que pour véritablement engager une transition démocratique et, dans ce sens, des démarches de concertation ouvertes et représentatives, l'enjeu actuel est d'inscrire l'inclusivité dans la **feuille de route** de chacune des démarches de participation citoyenne. Pour opérer à cette transformation, il faut alors avant tout **questionner les pratiques de concertation** (de réunions publiques en particulier) contemporaines. Cela signifie alors, dans un premier temps, mettre en place les conditions d'un échange serein et constructif et passe alors par le développement « d'automatismes » en termes de temps de cadrage au début des ateliers ou encore d'une réflexion plus globale sur la répartition et la distribution de la parole au sein du groupe. Par ailleurs, nous l'avons vu, le travail d'ouverture de la concertation passe par la mise à disposition d'outils qui permettent de rendre tangible la participation citoyenne. Je viens d'évoquer les outils qui mobilisent le non-verbal et permettent de contrebalancer les dynamiques de pouvoir au sein des groupes de participation mais il existe également d'autres postulats à interroger lors de la conception de processus de concertation que je vais faire émerger et analyser à présent.

49

### B) Rendre tangibles les enjeux de la concertation : Des outils sensibles (qui font appel aux sens) au service d'une participation citoyenne plus inclusive

Après avoir réfléchi à l'approche globale du temps et des espaces de concertation permettant de rendre les concertations plus inclusives et avoir développé précédemment les enjeux de l'encadrement et du déroulé d'un atelier comme instrument d'ouverture de la participation, nous allons à présent opérer à un « zoom » et questionner plus spécifiquement les **outils de participation** déployés lors de processus participatifs dans le cadre de projets urbains. Ainsi, nous allons, dans cette partie, explorer les effets d'une mise en abyme **tangible** de la concertation et ses effets sur la participation des citoyen.nes, en particulier les femmes.

#### a) Des outils "à toucher"

Pour permettre à chacun.e d'exprimer son expérience et sa vision du territoire, il faut ainsi parvenir à changer de paradigme et envisager le déploiement d'outils qui permettent une réelle **appropriation des processus de concertation**. De là, on peut alors exploiter la question du genre comme une porte d'entrée et examiner les outils pour encourager la participation des femmes. Ainsi, certain.es chercheur.ses ou praticien.nes de la concertation utilisent des cartes sensibles pour réaliser des diagnostics territoriaux, permettant alors à chacune de représenter ses trajets dans la ville, les espaces qu'elle connaît

Carte sensible de la ville de Blois réalisée par Marion Godiard dans le cadre d'une expérimentation de description collaborative de la Vallée de la Loire.



<sup>43</sup> Bilan des dessins participatifs : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=1074>

et ceux qu'elle identifie comme "points de tension" etc. Nous avons déjà évoqué l'utilisation de la **carte sensible** dans la fiche 2 (à travers l'exemple des ateliers en non-mixité au sein du QPV de La Source à Orléans) mais on peut ici aller plus loin en formalisant le fait que, pour les femmes et minorités de genre, faire appel à des outils "à toucher", tangibles, réellement manipulables dans l'espace permet d'en faciliter la prise en main. Nous l'avons vu en première partie, la prise de parole est souvent l'apanage des hommes lors des ateliers de concertation. La parole qui ne peut donc pas forcément être répartie entre tous.tes se retrouve alors bien souvent entre les mains de quelques-uns (généralement les plus riches, les plus blancs, les plus "éduqués" etc). Partant de ce diagnostic, permettre à chaque participant.es de posséder un outil (la carte) sur un temps déterminé renverse en quelque sorte les mécanismes de domination car chacun.e évolue sur et avec son propre objet qu'ielle pourra ensuite partager au reste du groupe. Une carte sensible peut, selon Quentin Lefèvre (urbaniste et designer), se définir comme un média de restitution de l'expérience du territoire. A travers cette approche phénoménologique de l'analyse urbaine, l'attention n'est pas portée aux formes bâties et aux configurations de l'espace de manière générale mais bien aux expériences que le territoire produit sur les habitant.es. Le développement de ce genre de méthode est aujourd'hui fondamental car, comme l'explique Kevin Lynch (1960) dans son ouvrage *The Image of the City*<sup>44</sup> : *"tout d'abord, la qualité d'un projet urbain dépend en partie de la qualité du diagnostic (...); la place centrale de la subjectivité dans les prises de décision a un impact sur la méthodologie (...); il y a une réelle importance des représentations mentales de la ville."*



Outils de « plan masse urbain » proposé par Osaupt. Chaque élément est en papier, facilement duplicable et modulable.

Les méthodes de réalisation de cartes sensibles sont variées (cartes mentales sensibles, cartographie sensible à partir d'un fond de carte de l'IGN, cartes postales sensible ...) et certain.es chercheur.ses innovent en proposant de combiner plusieurs outils au sein même de la cartographie sensible. Ainsi, Elise Olmedo, chercheuse et actuellement post-doctorante à l'université Concordia à Montréal, travaille sur les liens qui unissent l'art et la cartographie / géographie. En 2009 et 2014, à Marrakech (Maroc), elle développe un projet auprès et avec des habitantes du quartier Sidi Yusuf, un quartier populaire en situation d'analphabétisme. Le projet vise ainsi à étudier les expériences socio-spatiales d'habitantes des quartiers populaires de la ville pour ensuite mettre en évidence les rapports sociaux de genre dans les pratiques urbaines et imaginer, en concertation avec les pouvoirs publics, des aménagements censés contrebalancer la répartition genrée de l'espace public. En souhaitant utiliser des processus cartographiques créatifs pour dresser le portrait du quartier de manière la plus fidèle possible, elle décide d'utiliser la **couture**, la broderie et le modelage comme complément aux formes d'expression du dessin pour la réalisation des cartes sensibles. En utilisant ces techniques -souvent, d'ailleurs, considérées comme réservées aux femmes et qui relèvent ici de savoirs-faire spécifiques des femmes berbères interrogées- les participantes ont ainsi pu mener à bien le diagnostic du quartier en représentant factuellement, de façon tangible, les endroits qu'elles traversent, ceux qu'elles ne connaissent pas car non desservis par les transports en commun etc. Tout au long du projet, la volonté de changer les modes d'interactions a été le mot d'ordre des innovations développées. Ainsi, comme le précisent Elise Olmedo et Sarah Mekdjian dans leur article<sup>45</sup> sur la médiation territoriale par l'art plastique et les pratiques de couture : *"Il ne s'agit pas de stabiliser de nouvelles manières de faire, mais d'ouvrir des possibles ; ces pratiques sont amenées à être reprises, transformées, en fonction des contextes spécifiques de recherche en question"*. Ainsi, il faut ici noter que le travail de recherche impulsé par Elise Olmedo permet d'ouvrir le champ des possibles de la cartographie sensible et donc des pratiques de concertation.

<sup>44</sup> The Image of the City. Kevin Lynch. 1960, ed° MIT Press

<sup>45</sup> Article sur la cartographie sensible. Site internet Mappemonde : <http://mappemonde.mgm.fr/118as2/>



Par ailleurs, il est important de souligner ici que l'appréhension concrète, physique des outils déployés dans le cadre d'un diagnostic territorial - étape préalable à une concertation - permet également d'inclure les personnes de tous les genres qui ne maîtrisent pas forcément le français. Effectivement, comme le précise Elise Olmedo: *"Les cartes sont pensées pour figurer des éléments vécus, mais aussi susciter de nouvelles expériences, notamment depuis les sollicitations sensorielles que tout objet matériel permet d'éprouver. Les matériaux utilisés créent des situations sensibles et des perceptions sensorielles diversifiées. Ce sont à partir de manipulations et d'expériences sensibles spécifiques (...) – déplier la carte, suivre les fils, ouvrir des boutonnières – que s'élaborent des explications orales et ainsi la possibilité d'une compréhension des situations sociales et politiques présentées"*. En imaginant et introduisant de nouvelles façons de faire, les outils "à toucher" permettent alors de modifier les représentations et pratiques de la participation citoyenne.

#### b) Des outils "à déplacer"

Après avoir questionné les pratiques, songé et expérimenté d'autres façons d'appréhender les questions techniques du(des) temps et du(des) lieu(x) de la concertation, il faut à présent réussir à élargir ses horizons en matière d'outils. En ce sens, pour envisager le déploiement de méthodes de participation inclusive et donc sur un temps « long », il s'agit de réaliser la nécessité de développer et posséder des **outils « à déplacer »**. Effectivement, nous l'avons expliqué précédemment, l'enjeu d'une concertation ouverte, démocratique, repose sur l'enjeu d'intégrer les enjeux du projet urbain sur le territoire et ainsi d'avoir à disposition des moyens qui le permettent. Pour approfondir mes réflexions dans cette partie de mon rapport d'expertise, je me suis beaucoup basée sur les entretiens que j'ai réalisés auprès de Louis Geiswiller de Osaupt (la micro-entreprise d'innovation et architecture) et Marieke Verbrugge, consultante en participation citoyenne, designeuse sociale et sociologue. Je les remercie vivement d'ailleurs pour les échanges particulièrement riches.

51

Lors de son projet de reconstruction post-catastrophe naturelle au Népal, Louis Geiswiller a développé un certain nombre d'outils avec la volonté que ceux-ci soient de véritables *"catalyseurs de réflexion pour la communauté."* Ainsi, il a tout d'abord créé des **outils en papier**, permettant ainsi une **appropriation** réelle par les habitant.es - car facilement **manipulables** - et une **projection** plus aisée sur, notamment, les quantités de matériaux nécessaires et les techniques de construction anti-sismique à l'échelle de tout un village. Après ces premières réflexions et expérimentations, Louis Geiswiller est rentré en France avec la volonté d'approfondir la **co-conception inclusive** en architecture. Abordant le premier confinement de 2020 comme une opportunité pour déployer ses outils, il est alors passé d'une approche des plans par le papier à une approche des plans par le bois. Créant *alors Le Plan selon Osaupt*<sup>46</sup>, Louis Geiswiller souhaite permettre une appropriation des enjeux de l'architecture par tous.tes.. *Le Plan selon Osaupt* a ainsi pour objectif de mettre à disposition des petites pièces de bois à utiliser dans le cadre de projets personnels (architecture d'intérieur notamment) ou plus globaux - à l'échelle d'un village ou d'une ville. La volonté est alors que les outils *"s'animent par eux-mêmes et soient le plus simples et compréhensibles possibles, peu importe le niveau d'études, la classe sociale, l'âge ou le genre"*. Effectivement, la proposition de *"supports facilement manipulables et surtout que l'on peut déplacer dans la ville, que l'on peut ramener chez soi"* constitue la clef de l'inclusivité réelle de la co-conception en architecture. Si l'on retranscrit ces possibilités à l'échelle d'une démarche de concertation, on peut alors envisager la mobilisation de ce type d'outils qui ne demandent pas beaucoup d'espace et facilement transportables sur différents lieux stratégiques du territoire urbain concernés par le projet et ainsi permettre une **participation « spontanée »** (qui demanderait alors un moindre travail de mobilisation) aussi bien à la terrasse d'un café que dans un parc ou au pied d'immeubles.

<sup>46</sup> <https://osaupt.com/outils/plan/>

Par ailleurs, outre le fait d'impulser les questionnements sur le projet lors de temps de concertation « officiels », il est important de proposer aux participant.es de rapporter les outils chez eux afin d'une part, qu'ils puissent se les réapproprier et poursuivre leur réflexion et d'autre part qu'elles puissent permettre aux personnes qui n'ont pas pu se rendre sur le lieu prévu de la concertation, de participer aux réflexions ; les personnes qui « empruntent » les outils devenant alors des sortes d'ambassadeur.ices de la concertation.

Ainsi, pour relever le défi d'une démocratie participative réellement ouverte, il faut considérer la **délégation des outils aux citoyen.nes**.

c) Considérer le jeu comme un outil de participation citoyenne

Pour parvenir à instituer une démocratie participative ouverte, inclusive, il faut également parvenir à introduire de nouvelles pratiques dans le champ de la concertation. Ainsi une **approche ludique de la participation citoyenne**<sup>47</sup> est actuellement au cœur des réflexions et des innovations. Dans ce cadre, plusieurs types de jeux peuvent être mobilisés au service de projets d'aménagements urbains durables et j'ai choisi ici d'analyser deux exemples que j'ai eu l'occasion d'expérimenter dans le cadre de mon alternance et mon engagement associatif.

Ainsi, une première façon de faire participer les citoyen.nes en essayant de minimiser les enjeux de pouvoir est d'utiliser le **jeu de rôles**. Effectivement, en se mettant dans la « peau » de quelqu'un.e d'autre, une fois passées les premières appréhensions et un climat de confiance institué, les participant.es ont tendance à s'exprimer plus facilement et à rentrer dans le jeu d'une exposition d'intérêts ou d'une vision qui ne sont pas, fondamentalement, les leurs. Le jeu de rôle de concertation urbaine peut s'animer de diverses manières. Dans le cadre de mon alternance, l'équipe d'animation (de la Mairie d'Orléans) a utilisé des **cartes de personnages**. Réalisés en amont de l'animation, ces cartes permettent d'explorer le plus de profils et d'expériences de la ville différentes à travers l'élaboration de *personae* : une personne à mobilité réduite, un.e parent.e avec une poussette, un.e adolescent.e qui souhaite faire du sport par exemple. Au moment de l'atelier, l'enjeu est alors de rappeler les enjeux du projet urbain et l'objectif de l'exercice : se décentrer de son expérience personnelle pour intégrer une vision plus globale de l'aménagement du territoire. Au fil de mes « observations-participantes » dans le cadre de la réhabilitation urbaine d'un quartier à Orléans, j'ai ainsi pu noter que, en majorité, les femmes et les jeunes adultes étaient les personnes qui entraient le plus facilement dans le jeu. Les « toujours-les-mêmes », hommes blancs, âgés, riches, montrent effectivement plus de réticences. Une fois l'animation lancée et les limites du territoire (ré)introduites, un jeu de questions/réponses/interactions amène les participant.es à réellement s'investir autour d'enjeux qui ne sont pas intrinsèquement les leurs. Lors d'ateliers, j'ai ainsi pu observer un véritable changement d'approche et d'arguments de la part d'un homme âgé qui s'était vu attribuer le rôle d'une maman de deux enfants dont un avec poussette. Après un petit temps de contestation - car le participant était venu à l'atelier pour partager ses craintes sur les futures mobilités dans le quartier et n'était pas là pour « s'amuser », l'homme s'est véritablement pris au jeu et s'est largement investi dans les échanges. Au fur et à mesure des interactions, il a ainsi permis de soulever des points d'attention sur lesquels s'attarder. Ces points ont été partagés avec le service en charge de l'espace public : le cheminement au sein du quartier avec une poussette, la sécurité des enfants aux abords de la route, la mise à disposition de jeux pour enfants de façon régulière. A la fin de l'atelier, lors du temps de *feedback* sur l'animation, les participant.es ont ainsi partagé leur **surprise** sur la méthode utilisée, leur appréhension sur

52



<sup>47</sup> Article La Gazette des communes, 05/12/2017, Sylvain Morvan : <https://www.lagazettedescommunes.com/538028/plus-ludique-la-concertation-attire-tous-les-publics/>

une dimension « non-sérieuse » du jeu mais finalement leurs ressentis très positifs sur la complexité de l'atelier et l'utilité que celui-ci pouvait avoir sur une réflexion générale (et plus seulement un partage d'expériences individuelles), sur l'aménagement futur du quartier. Un webinaire<sup>48</sup> proposé par l'ICPC (Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne) proposé le 14 janvier 2021 rappelle alors les enjeux participatifs et démocratiques de ce genre de méthode et les intervenant.es, membres du programme CoOPLAaGE<sup>49</sup>, expliquent alors que ce genre d'animations, intégrées à un projet territorial, permettent de réviser l'ingénierie du processus participatif en y intégrant les principes de **modélisation participative**. Impliquer la méthode du jeu de rôles dans le processus de décision permet ainsi, selon elleux, un certain décentrage des participant.es à propos du projet et entraîne, dans le même temps, un apaisement des tensions inhérentes au projet (dans la gestion de l'eau dans le cas développé lors du webinaire).

D'autres types de jeux peuvent également être déployés lors des processus de concertation des projets urbains et notamment le jeu de société, le **jeu de plateau**. Comme expliqué dans le cahier méthodologique *La participation citoyenne – Réussir la planification et l'aménagement durables* proposé par l'ADEME ( Agence de la transition écologique)<sup>50</sup> en 2016, les jeux de plateau peuvent être utilisés lors d'ateliers urbains participatifs. Un jeu de plateau implique ainsi un support « en dur » (en bois, carton...) et des éléments à déplacer et permet, selon l'ADEME, de favoriser l'appropriation des enjeux urbains et une plus grande participation lors de l'atelier. En modélisant les tensions, points d'attention, et zones de flous du territoire, qui peuvent parfois être complexes à se représenter sans appui visuel ou lorsque l'on se trouve à l'extérieur, les participant.es peuvent effectivement appréhender simultanément la multiplicité des acteur.ices et initiatives du projet. La conception de jeu de plateau, de « serious game » demande ainsi un travail amont très important et permet de changer les pratiques de concertation pour tendre vers une dynamique participative réelle.

53

Ainsi, tout au long de cette partie, nous avons arrêté notre attention sur les **outils comme base de réflexion et leviers** premiers sur lesquels agir pour tendre vers une plus grande appropriation des dispositifs participatifs. Comme nous avons pu le voir, les outils sont un moyen d'expression, un support de travail. Dans le cadre de projets urbains, lorsque les enjeux reposent avant tout sur le fait de produire un diagnostic territorial et co-construire les aménagements futurs, il est important de faciliter la prise en main concrète des méthodes de participation par les citoyen.nes. Dans ce sens, comme nous l'avons développé, il est aujourd'hui nécessaire d'approfondir les réflexions et innovations qui permettent de rendre les outils tangibles, palpables, réellement manipulables. Pour impulser des démarches participatives inclusives, il faut ainsi que les outils déployés appellent d'autres sens que l'expression orale dans le partage d'expériences sur le territoire urbain.

Métrodemo, jeu coopératif qui permet de se mettre dans la peau d'un.e personnage pour s'impliquer dans le quartier et en améliorer le cadre de vie. Ce jeu a été conçu par l'association Métropop' et développé par La Ville en Jeux, projet qui valorise des jeux pédagogiques sur le thème de l'architecture et de la ville.



<sup>48</sup> Webinaire de l'ICPC sur le jeu de rôle dans les démarches de participation citoyenne : <https://i-cpc.org/events/concevoir-et-utiliser-un-jeu-de-role-comme-outil-de-participation/>

<sup>49</sup> Site internet du programme CoOPLAaGE : <http://g-eau.fr/index.php/fr/productions/methodes-et-outils/item/888-l-approche-cooplaage#:~:text=CoOPLAaGE%20est%20une%20suite%20int%C3%A9gr%C3%A9e,Figure%201>).

<sup>50</sup> Site internet de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/>



# Fiche 5 - Passer d'animateur.ice à maître.sse du jeu ?

## Résumé de l'enjeu ?

**Pour véritablement favoriser l'inclusivité et changer les pratiques des démarches de participation, il faut se questionner sur leur encadrement. Dans ce sens, il est fondamental de modifier l'approche de l'animation et ainsi passer de l'animateur.ice au/à la maître.sse du jeu qui serait bien conscient.e des enjeux de pouvoir qui peuvent se développer lors des concertations, mais chercherait à en « jouer » et donc à « faire jouer ».**

## Qui ?

Les collectivités territoriales peuvent, pour cela, faire appel à des facilitateur.ices, des personnes dont le métier est centré sur la construction d'intelligence collective. Pour faire le lien avec la fiche n°1, il est également possible d'envisager l'organisation de formation à destination des professionnel.les de la concertation des collectivités.

## Quand ?

Le changement de posture de l'animateur.ice peut être un processus long et complexe car il nécessite une introspection de ses pratiques professionnelles, un regard attentif sur lui/elle-même. Ce changement de posture pourrait ainsi s'opérer au terme d'une formation sur, d'une part les enjeux de l'appréhension du genre dans la participation citoyenne et d'autre part les outils (ludiques notamment) de concertation. Cette technique, inscrite et ancrée dans les pratiques des collectivités territoriales serait utilisée alors à chaque étape des concertations.

## Comment ?

Changer de posture peut paraître un exercice complexe mais se considérer, en tant que personne référente d'un atelier de concertation, comme un.e "maître.sse du jeu" aura indubitablement des effets positifs sur l'inclusivité de la démarche de participation. Effectivement, ce mouvement nécessite de faire appel à un certain nombre de concepts appartenant au champ de l'intelligence collective et, dans ce sens, peut permettre aux femmes de voir leur parole plus écoutée que dans les ateliers "classiques".

Ainsi, devenir maître.sse du jeu de la concertation implique tout d'abord de mettre en place un **cadre de sécurité**. En d'autres termes, cela revient à garantir tout au long de l'échange un contexte de **bienveillance** basé sur l'idée d'échanges égaux et véritablement encadrés par des principes acceptés par l'intégralité du groupe.

Un.e maître.sse du jeu est effectivement une personne garante du bon déroulé de la session de réflexion et de travail. Son rôle est primordial et, lorsqu'on fait le parallèle entre un jeu (de société, de rôle...) et un atelier de concertation, on imagine bien à quel point il est aujourd'hui nécessaire de changer de regard sur l'animation. En effet, un.e maître.sse du jeu :

- Est celui ou celle qui garantit le respect de tous.tes au sein des échanges ;
- Est en capacité de gérer la temporalité de l'atelier ;
- Peut, à tout moment, rappeler à quelle étape de la "partie", de la concertation le groupe se trouve ;
- Est capable de raconter l'histoire ... de la concertation, des ambitions du projet etc ;
- Est en capacité de parler à certains moments mais surtout d'écouter les participant.es. Dans ce cadre elle est le/la garant.e d'une juste répartition du temps de parole de chacun.e ;
- Est inventif.ve, capable de mobiliser ou de créer des outils pour impulser les réflexions et les projections des participant.es et dans ce sens, elle est capable d'improviser selon les situations rencontrées ;
- Garant.e des dispositions matérielles et techniques de la concertation (fournitures diverses et variées indispensables à la créativité collective...).

En d'autres termes, le/la maître.sse du jeu est multi-casquettes : à la fois metteur.se en scène, conteur.se, parfois acteur.ice, et avant tout garant.e du déroulé des dialogues dans le respect des un.es et des autres.

Ainsi, pour mieux cerner ce changement de posture on pourrait dire que la posture d'animateur.ices fait avant tout référence à l'organisation concrète et le déroulé précis de l'atelier de concertation. A contrario, la posture de maître.sse du jeu fait référence à une vision et un comportement globalement plus "agiles" et induit une autre posture dans le déroulé des échanges et de fait dans la garantie d'une juste participation entre tous.tes. En analysant ce changement de posture - qui doit bien correspondre à un changement de comportement de la part de la personne qui encadre la concertation plus qu'à une simple terminologie - on comprend alors qu'un changement des habitudes dans la proposition des ateliers doit s'impulser afin que le processus s'opère.

**Et si on veut aller + loin ? ...**

**Et si les participant.es devenaient maître.ses du jeu ?**

Les questions de prise d'assurance, de formation et de partage d'information sont des éléments clefs pour favoriser la participation citoyenne. Dans la poursuite des points évoqués en amont sur le rôle et la posture de la personne encadrant l'atelier de concertation, on pourrait maintenant imaginer un atelier animé par les participant.es elleux-mêmes. Effectivement, le/a maître.sse du jeu ne serait alors plus l'animateur.ice vie citoyenne de la Mairie (pour donner un exemple) mais un voisin, une sœur, un.e collègue. Cet état de fait aurait nécessairement un impact sur la participation des femmes à l'atelier. Cette disposition implique, pour les collectivités territoriales par exemple, de réfléchir aux acceptations concrètes de sa mise en place : quelle place de l'habitant.e / maîtresse du jeu au sein du groupe des porteur.ses de projet et garant.es de la concertation ? Quelle formation pour garantir un bon encadrement de l'atelier ? Quid de la position "neutre" de la personne qui anime l'atelier ? Quelle co-animation entre la collectivité territoriale et la maîtresse du jeu ? ... De nombreuses questions restent en suspens mais une réflexion sur l'identité du/de la maître.sse du jeu mérite d'être pensée dans la perspective d'une participation citoyenne inclusive, dynamique et intégrée dans le territoire.

## Fiche 6 - Repenser l'articulation des outils au sein d'un atelier de concertation

### Résumé de l'enjeu ?

Pour tendre vers une participation la plus inclusive possible, il est important de prendre le temps de repenser l'utilisation réelle des outils au sein d'un atelier de concertation, et plus particulièrement l'articulation entre les différents outils proposés. Effectivement, il est important d'adopter une attitude "souple", "agile" lors de l'utilisation des outils pendant les temps de travail. Il s'agira tout d'abord de lier davantage les différents temps en décloisonnant l'utilisation des outils. En ne pensant plus le déroulé chronologique des outils (par exemple passer d'abord par un brainstorming avec des post-it puis un temps en plénière puis un débat mouvant pour conclure les réflexions développées lors du temps d'échange), et en envisageant la perméabilité de l'utilisation des outils selon les temps, permettraient de favoriser davantage d'appropriation des moyens d'expression par les participant.es et donc, globalement, plus de participation. De surcroît, penser les outils autrement qu'une base de travail statique revient à leur réapproprier leur fonction : base de réflexion, catalyseur de discussion, matériau appropriable pour arriver à une fin.

### Qui ?

La réflexion sur l'utilisation, l'articulation et l'appropriation des outils lors d'un atelier de concertation doit être menée par tous.les acteur.ices du projet (urbain notamment). D'une part par celles et ceux qui seront amené.es à organiser et animer des réunions et temps de travail (je pense ici notamment aux services participation citoyenne des collectivités territoriales) ; et d'autre part par les décideur.es qui devront définir les thèmes de la concertation. En lien avec les thèmes évoqués dans les fiches précédentes, il est alors important de disposer d'outils variés et permettant d'impliquer différents sens.

### Quand ?

Cette réflexion autour des outils doit être conduite à chaque étape du projet. En amont tout d'abord, pour que tous.les acteur.ices du projet soient en phase avec la nécessité d'adopter une attitude "agile" face aux outils. Pendant les ateliers ensuite, pour ainsi réellement permettre à chacun.e de s'exprimer de la façon dont ielle le souhaite. Après la démarche de concertation enfin, lors du bilan, pour comprendre et recenser quel outil a été utilisé, à quel moment, et opérer à une rétrospective sur l'appropriation concrète des outils proposés.

### Comment ?

Pour réaliser un changement d'habitudes dans l'utilisation des outils au sein d'un atelier de concertation, il faut ainsi engager plusieurs dispositifs. Tout d'abord, pour donner à chacun.e la possibilité d'expérimenter l'outil à travers lequel ielle se sent le plus "à l'aise", il faut que le groupe possède une "boîte à outils" commune. Ainsi, dès les premiers temps de l'atelier, il faut que la personne qui encadre la concertation mette à disposition du groupe les différents outils qui peuvent être mobilisés à tout moment de l'atelier. Il faut alors préciser la possibilité de passer d'un outil à un autre sans forcément avoir à se référer à un "ordre d'atelier" pré-établi. Cela implique un véritable changement de paradigme et suppose donc que les maître.ses du jeu de la participation citoyenne (cf fiche 5) soient présent.es pour accompagner les participant.es lors de la prise de possession des outils pour en expliquer l'utilisation. Mettre en oeuvre les conditions techniques nécessaires au décloisonnement des outils de la participation citoyenne implique alors nécessairement un travail de communication au sein du groupe pour partager sur les outils utilisés pendant le travail de réflexion.

57



### Et si on veut aller + loin ? ...

Une telle organisation -laissant ainsi vraiment place à la spontanéité et suivant le rythme du groupe- peut être complexe à mettre en place. Effectivement, elle suppose une capacité d'adaptation à toute épreuve de la part des animateur.ices et également des conditions techniques propices à l'étalement dans l'espace (si le groupe choisit des outils différents qui nécessitent beaucoup de place notamment) ce qui n'est pas toujours le cas selon le(s) lieu(x) où se déroule la concertation. Dans ce sens, il peut être intéressant de privilégier la mise en œuvre, aussi souvent que cela est possible, d'ateliers sous forme de Forums Ouverts. Cette méthodologie théorisée dans les années 1985 par Harrison Owen permet en effet de structurer des conférences et ateliers, permettant ainsi à un groupe de travailler différemment autour d'une thématique commune. Dans cette démarche, l'un des points clefs est alors l'ouverture de la session de travail qui permet de rappeler l'égalité importance de la forme et du fond des contenus de réflexions et de travail. La méthode proposée par Owen est particulièrement détaillée et on peut noter plusieurs caractéristiques qui pourraient être intégrées aux réflexions lors de la conception des ateliers de participation citoyenne :

- L'ordre du jour est réalisé par les participant.es dès l'ouverture du Forum Ouvert ; à travers un dispositif souvent nommé la "Place du marché".
- Pour chaque thématique identifiée, un petit groupe se constitue et chaque groupe peut ainsi s'appuyer sur un/des outil(s) qu'il aura lui-même défini(s). Dans ce cadre, on peut alors penser que le déploiement d'ateliers en non-mixité (voir fiche 2) sera largement facilité et que les conclusions du travail du groupe non-mixte seront ensuite directement intégrées aux bilans finaux du Forum Ouvert.

Par ailleurs, outre les acceptions concrètes d'organisation, le Forum Ouvert est régi par des principes qui permettent de tendre vers une participation citoyenne plus inclusive :

- La règle de la mobilité tout d'abord, ou la "loi des deux pieds" qui signifie que, si au cours d'un atelier, une personne n'apprend rien, estime ne rien apporter aux échanges ou ne se sent pas en accord avec l'outil utilisé ou la façon de faire du petit groupe, elle est libre de se déplacer vers un autre atelier ou un autre endroit qu'elle estime plus pertinent pour elle à ce moment là ;
- La prise en compte du fait que "les personnes présentes sont les bonnes personnes" et l'écho qui est donc fait sur l'idée que chaque personne est alors en droit de s'exprimer et d'être écoutée. Si l'on ramène cela à la perspective du genre, cela signifie alors que la juste (ou l'égalité) participation entre les hommes, femmes et minorités de genre doit être un point d'attention au sein de tous les ateliers ;
- De manière générale, le Forum Ouvert répond au principe de "ça commence quand ça commence". Dans ce cadre, outre le moment de définition de l'ordre du jour en plénière qui est donc défini par les organisateur.ices du Forum Ouvert, chaque groupe est ensuite libre de déterminer les horaires et modalités de début et de fin de débat. Dans ce sens, si on imagine l'animation d'un Forum Ouvert sur plusieurs jours, les personnes qui ont des impératifs (notamment les femmes qui doivent s'occuper d'enfants ou de personnes ayant besoin d'assistance) peuvent partager ces contraintes avec le groupe et ainsi envisager l'aménagement des temps de participation au forum en fonction de cela ;

Le Forum Ouvert symbolise ainsi tout le changement de paradigme qu'il faut aujourd'hui amorcer pour tendre vers une participation citoyenne inclusive et non "figée". En mixant les outils, en les considérant comme des moyens de favoriser l'expression et en permettant aux participant.es de passer d'un atelier à l'autre, les démarches de concertation deviendront plus attractives et efficaces.



## Conclusion :

Ainsi, tout au long de ce mémoire, nous avons identifié des **leviers** permettant une plus grande **inclusivité** et ouverture des démarches de participation citoyenne en explorant la question du **genre** dans la concertation. A travers les exemples développés et en analysant les conclusions des échanges que j'ai pu mener avec des professionnels de la concertation, nous avons ainsi pu identifier plusieurs points d'action clef pour encourager le déploiement de démarches participatives inclusives et tendre vers une démocratie participative accessible, ouverte à tous.tes, appropriable par les citoyen.nes.

En partant du diagnostic des écueils de la participation contemporaine et alors que nous avons étudié les pratiques actuelles de concertation à travers le prisme du genre, nous sommes arrivé.es au constat d'une **citoyenneté participative différenciée, genrée**. Nous avons effectivement pu noter que les démarches actuelles de concertation (en particulier les réunions publiques), favorisant avant tout une expression orale sous forme de confrontation d'idées, encouragent largement la participation des hommes cisgenres, blancs, riches et âges ... les « toujours-les-mêmes » de la concertation ; reléguant les femmes à une position subalterne.

A partir de cette analyse, nous avons ainsi pu identifier deux points d'attention sur lesquels innover en termes de participation citoyenne : le **temps** et le **lieu** des démarches de concertation. Comme nous avons pu le voir, s'interroger sur ces deux éléments clefs implique de s'intéresser au **cadre de la participation**. Dans ce sens, nous avons pu explorer les bénéfices d'opérer à une forme de « décentralisation » des lieux de participation citoyenne en délaissant les salles institutionnelles. En délocalisant les espaces de participation, en encourageant le mouvement, l'exploration concrète des enjeux d'un territoire, on favorise alors l'inclusivité des personnes les plus éloignées des processus participatifs. Parallèlement, nous l'avons développé, il est aujourd'hui fondamental d'envisager une concertation plus ouverte en matière de temporalité. Impliquer les personnes les moins disponibles implique effectivement d'adopter une posture agile et de permettre le développement de processus continus, entraînant ainsi un réel travail de suivi et de transparence. Repenser les modalités et l'approche de la participation citoyenne est ainsi une condition *sine qua none* à un vrai changement de pratiques et une ouverture démocratique.

Enfin, nous avons questionné en troisième partie de ce rapport d'expertise l'enjeu de l'approche et de l'utilisation des **outils d'expression**. On peut alors retenir ici que reconsidérer le déroulé et le cadrage, dont l'animation, d'un atelier est un exercice complexe mais nécessaire. Pour permettre une réelle ouverture des démarches participatives, il faut ainsi avoir à disposition des outils qui répondent aux critères de maniabilité, modulabilité, sensibilité voire ludicité.

Pour conclure ce rapport d'expertise, je souhaite ainsi rappeler et insister sur le fait que la prise en compte du genre dans la conception de démarches de participation citoyenne marque une **étape indispensable à l'ouverture de la démocratie participative**. Conjointement, agir sur la prise en compte effective de la parole et des avis des femmes dans leurs ressentis et expériences de la ville participe au développement de **projets urbains durables**, résilients. Un parallèle doit nécessairement s'opérer entre les réflexions sur l'aménagement des espaces publics et la concertation des femmes.

Tout au long de ce mémoire, j'ai utilisé le genre comme une **porte d'entrée** dans l'analyse des pratiques de concertation. Mais il faut bien comprendre que le changement de paradigme concernant l'approche et les outils de la participation citoyenne implique un **renversement global et systémique des représentations et méthodes**. C'est d'ailleurs en menant cette réflexion que pourra être appréhendée la question de **l'articulation** entre les deux formes de démocratie : représentative et participative. Ainsi, je me suis, au fil de cet écrit, centrée sur la **forme des échanges**, question qui m'intéresse et m'interroge fondamentalement en tant que praticienne de la concertation, mais il conviendra également de s'interroger sur les **sujets** des démarches de concertation et sur l'impact de ces dernières dans le processus de décision politique.

Ainsi, ce mémoire a vocation à **engager des réflexions, des discussions et des expérimentations**. J'ai pris beaucoup de plaisir à l'écrire autant qu'à en échanger, aussi bien avec mes ami.es de classe, mes collègues ou les spécialistes avec qui j'ai pu m'entretenir. J'espère vivement qu'il saura impulser des interrogations chez d'autres praticien.nes de la concertation et que les collectivités territoriales pourront se saisir des sujets abordés ici. Les pratiques démocratiques sont aujourd'hui en pleine mutation et c'est donc le moment d'y intégrer réellement les questions d'inclusivité pour déployer des démarches de concertation ouvertes et tendre alors vers des territoires plus durables et résilients.

## Références et Bibliographie :

Livres, articles et guides pratiques :

- Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008
- Paoletti Marion, Rui Sandrine, « La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », *Participations*, 2015/2 (N° 12)
- Bereni Laure, « Catherine Achin et alii. Sexes, genre et politique. *Economica*, Paris, 2007, 184 pages », *Travail, genre et sociétés*, 2010/1 (n° 23)
- *Revue Urbanisme – Dossier « L’action publique revisitée par le design ? »*. N°420, mars-avril-mai 2021.
- Hors-série *Revue La Gazette des communes : Le Guide de la démocratie locale – réalisé par Démocratie Ouverte*. Sept 2021.
- « Démocratie participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013
- *La ville faite par et pour les hommes*. Yves Raibaud. Ed°Belin, coll Egale à égal. 2015
- *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Nadine Lefaucheur. Paris, La Découverte, « Recherches », 1995.
- *Le procès de la liberté*. Michèle Riot Sarcey - ed La Découverte. 2013
- *Devenir élue. Genre et carrière politique*. Gris Christelle, Maud Navarre - Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, 257 pages », *Travail, genre et sociétés*, 2017/2 (n° 38)
- *Justice and the politics of difference* - Iris Marion Young. 1990
- *L’empowerment, une pratique émancipatrice ?* Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole *La Découverte*, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2015
- *The Image of the City*. Kevin Lynch. 1960, ed° MIT Press

62

Sites internet :

> Utilisés pour la rédaction de l’introduction :

- Les conseils de quartier : rôles et enjeux - <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/les-conseils-de-quartier>
- Site internet d’Empreintes citoyennes sur les instances participatives : <https://empreintes-citoyennes.fr/instances-participatives/>

> Utilisés pour la rédaction du I – **La démocratie participative est faite par et pour les hommes cisgenres. L’idéal inclusif des démarches de participation citoyenne à l’épreuve du genre :**

- Site internet du WECF : <https://wecf-france.org/wp-content/uploads/2020/11/Note-enjeux-genre-eau-et-participation-citoyenne.pdf>
- Rapport « Pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée » disponible en pdf sur le site internet du Grenelle des mobilités de Bordeaux : <https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2017/02/rapport-grenelle.pdf>
- Site internet Lumières de la ville : <https://lumieresdelaville.net/femmes-fabrique-urbaine-ou-sommes-nous/>

**> Utilisés pour la rédaction du II – Vers des processus de concertation plus ouverts : Agir sur les temps et les lieux pour tendre vers une participation citoyenne plus inclusive :**

- Site de l'ADEME – Guide sur la participation citoyenne dans les projets urbains : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-et-amenagement-urbain-durables-8621.pdf>
- Site du réseau Canopée – Fiches animation sur les formes de débats mouvants : [https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/Valeurs\\_de\\_la\\_republique/EC\\_Le\\_debat\\_mouvant.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/EC_Le_debat_mouvant.pdf)
- Site internet de La Cité des enfants : <http://citesdenfants.com/wp-content/uploads/2019/05/Doc-15-bo%C3%AEte-%C3%A0-outils-d%C3%A9bats.pdf>
- Site internet de l'association Caravane Théâtre : <https://www.caravane-theatre.com/caravane-theatre-clown-outils/theatre-forum/theatre-invisible.html>
- Site internet de la DRIEE Ile de France, publication « Faire participer les citoyens » : [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil\\_participation\\_citoyenne\\_idf\\_2019.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_participation_citoyenne_idf_2019.pdf)
- Revue sur Mesure (en ligne) : article de SCOPIC « Concevoir la ville au rythme des habitants » : <http://www.revuesurmesure.fr/issues/battre-aux-rythmes-de-la-ville/concevoir-la-ville-au-rythme-des-habitants>
- Site internet de Osaupt : <https://osaupt.com/>
- Site internet Diagnostic de Territoire – Fiches animations : <https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/e3cb18235ed29f1a63b-0b162a663ed0d5128e253.pdf>

**> Utilisés pour la rédaction du III – Quelle appréhension des outils pour une participation citoyenne plus inclusive ?**

- Site internet de l'Institut Espere – fonctionnement du bâton de parole : <https://www.institut-espere.com/methode-espere-23-le-baton-de-parole.php>
- Site internet de Nékoé : <https://nekoefr.com/>
- Site internet de Aktan : <https://aktan.fr/>
- Site internet du Budget Participatif de Paris : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=1074>
- Site internet Mappemonde – description du projet de cartographie sensible : <http://mappemonde.mgm.fr/118as2/>
- Article de la Gazette des communes sur l'approche ludique de la concertation : <https://www.lagazettedescommunes.com/538028/plus-ludique-la-concertation-attire-tous-les-publics/>
- Site internet du programme CoOPLAaGE : <http://g-eau.fr/index.php/fr/productions/methodes-et-outils/item/888-l-approche-cooplaage#:~:text=CoOPLAaGE%20est%20une%20suite%20int%C3%A9gr%C3%A9e,Figure%201>
- Site internet de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/>

Autres supports :

- Webinaire sur les enjeux du jeu de rôles dans les démarches de participation citoyenne – proposé par l'ICPC (Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne) : <https://i-cpc.org/events/concevoir-et-utiliser-un-jeu-de-role-comme-outil-de-participation/>

**- ANNEXES -**  
**Tableaux récapitulatifs**  
**des entretiens réalisés dans**  
**le cadre de ce rapport d'expertise**

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Louis GEISWILLER	7 mai 2021

<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Architecte	Osaupt – microentreprise basée à Strasbourg

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours et vision de la participation citoyenne dans les projets urbains et dans l'architecture de manière générale ?</li> <li>- Quelle vision des outils de participation citoyenne ? Quelles innovations en termes d'outils de concertation urbaine ?</li> <li>- Explications précises du Plan selon Osaupt ?</li> <li>- Quels apports lorsque l'on introduit une dimension ludique à la participation citoyenne ?</li> <li>- Quelle appréhension du temps dans le travail de conception et d'animation des outils proposés ?</li> <li>- Où s'utilisent les outils les outils que Osaupt propose ? Comment la question de l'espace est-elle explorée ?</li> <li>- Echanges sur la notion d'ouverture, d'inclusivité de la participation citoyenne</li> </ul>

65

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche de la co-conception participative <ul style="list-style-type: none"> <li>→ penser les outils comme des entités auto-portantes qui permettent une réelle appropriation</li> <li>→ à explorer dans partie III</li> </ul> </li> <li>- Approche de la co-conception participative <ul style="list-style-type: none"> <li>→ penser les outils comme des entités auto-portantes qui permettent une réelle appropriation</li> <li>→ à explorer dans partie III</li> </ul> </li> <li>- Les points d'attention à garder en tête au moment de la conception de l'outil : maniabilité (réelle : facilement déplaçable), modulable (donc enjeu d'une approche tangible de la concertation), notion primordiale = l'inclusivité <ul style="list-style-type: none"> <li>→ passe par l'individualisation des expériences</li> </ul> </li> <li>- Travail à partir d'une méthodologie qui pense la temporalité et les lieux (possibles) de l'utilisation des outils</li> <li>- Enjeu +++ d'appropriation des outils par la communauté <ul style="list-style-type: none"> <li>→ enjeux de transmission, de formation</li> </ul> </li> <li>- Réussir à penser une participation libre : processus continu, enjeu d'ouverture des processus !</li> <li>- Enjeux démocratiques +++ d'une participation ouverte sous couvert d'outils pensés « sur mesure ».</li> </ul>

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Alice HEURLIN	12 mai 2021

<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Co-fondatrice et médiatrice territoriale	Alga Médiation (entreprise de concertation et médiation territoriale)

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer l'enjeu du renouvellement nécessaire des questions de temps et de lieu de la participation citoyenne</li> <li>→ à travers des exemples intégrés dans le territoire + explications des projets actuels chez Alga</li> <li>- Quelles approches des notions de démocratie participative ? Concertation ? Médiation territoriale ? ...</li> <li>- Quels sont les outils à privilégier pour réussir à faire participer tout le monde ?</li> <li>- Où travaillez-vous ? A quel(s) moment(s) ?</li> <li>- Est-ce que la question du genre dans la participation citoyenne : vous intéresse ? vous interpelle ? vous permet de déployer des méthodes ?</li> <li>- Comment se traduit la notion « aller-vers » dans leurs pratiques de concertation ?</li> </ul>

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'audiovisuelle pour faire participer les habitant.es et narrer le territoire ! Le film réalisé peut effectivement servir de base aux discussions futures</li> <li>- Question de « habiter le territoire » : comment mobiliser les citoyen.nes aux démarches de participation citoyenne ?</li> <li>→ notion d'innovations territoriales et démocratiques</li> <li>- Références cartes sensibles</li> <li>→ cf enregistrement entretien</li> <li>- La place des femmes dans le projet actuel de Alga Médiation dans la commune de St Christophe près de Bordeaux : grande participation, décision finale par hommes élus</li> <li>- Exploration de la question du séquençage des temps de participation !</li> <li>→ Dvpt de living lab qui permettent aux habitant.es de participer quand ielles sont disponibles</li> <li>- Utiliser jeux, approche ludique de la concertation : bouleverse les habitudes ! donc implique lâcher-prise et confiance</li> <li>- Question de la coordination de la participation est primordiale !</li> <li>→ donc en parallèle, importance primordiale focus lieux</li> </ul>

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Marion PAOLETTI	1er juin 2021
<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Chercheuse, autrice, chargée de mission égalité femmes-hommes	Centre Emile Durkheim – Bordeaux

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- A travers le prisme du genre, quelle articulation entre démocratie participative et représentative ?</li> <li>- Quelle définition du « groupe des femmes » ?</li> <li>- Quels points de tension au niveau de l'inclusivité des démarches dans la démocratie participative ?</li> <li>- Quels leviers d'action ? Comment appréhender une « contre-balance » à une + grande participation des hommes lors des processus participatifs ?</li> <li>- Comment imaginer le déploiement d'outils qui permettent la participation de tous.tes ?</li> <li>- Echanges sur la prise en compte effective de la question du genre dans le déploiement de démarches participatives</li> <li>- Quel cadrage méthodologique pour penser la question du genre dans le vaste champ de la démocratie participative ?</li> </ul>

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déf° du groupe des femmes : condition commune de violence(s) → cf enregistrement entretien</li> <li>- Attention à la prise en compte réelle de la participation des femmes : ne pas tomber dans une sorte de « victimisation » de femmes qui ne participeraient pas et ne feraient rien pour</li> <li>- Identification de leviers : temps et espaces de la participation → permet d'envisager des solutions → à réfléchir en termes de conception et d'effets sur la participation</li> <li>- cf enregistrement sur la question de « l'équilibre de la participation » et l'appréhension d'une citoyenneté participative genrée !</li> </ul>

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Sonia WOELFFLIN	18 juin 2021

<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Designeuse	Nékoé – association de développement économique et design thinking à Orléans

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour d'expériences : design, aménagement de l'espace public, participation citoyenne</li> <li>- Définitions et enjeux du design thinking</li> <li>- Living lab dans le cadre de l'ANRU 2 La Source / Argonne (Orléans)</li> <li>→ précisions sur les prototypes développés ? Quel impact de cette présence sur l'espace public sur la participation des personnes les + éloignées de la concertation ?</li> <li>- Quelles réflexions sur le genre des participant.es au moment de la conception de démarche de concertation ?</li> <li>- Quelles approches de la temporalité et des lieux de la concertation ?</li> <li>- Quelle utilisation des outils au service des démarches de participation ?</li> </ul>

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- RETEX sur tout le processus de l'ANRU et le déploiement de living lab et toute une démarche de concertation : cf enregistrement entretien !</li> <li>- Explication sur le lien entre enjeux de participation des femmes aux processus de concertation et construction d'un espace public inclusif (et résilient !)</li> <li>- Partage d'expériences sur ateliers et temps de concertation réalisés sur l'espace public urbain : à St Etienne notamment</li> <li>- Enjeux et apports du design thinking aux démarches participatives</li> <li>- Echanges sur l'utilisation de jeux pour faire participer les gens autour d'un projet urbain</li> </ul>

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Sandrine RUI	25 juin 2021

<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Chercheuse, Vice-Présidente en charge de la Formation et de la vie universitaire et citoyenne	Université Bordeaux Montaigne

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- A travers le prisme du genre, quelle articulation entre démocratie participative et représentative ?</li> <li>- Quels points de tension au niveau de l'inclusivité des démarches dans la démocratie participative ?</li> <li>- Quels leviers d'action ? Comment appréhender une « contre-balance » à une + grande participation des hommes lors des processus participatifs ?</li> <li>- Comment imaginer le déploiement d'outils qui permettent la participation de tous.tes ?</li> <li>- Quels retours d'expériences en tant qu'ancienne consultante sur les choses qui fonctionnent en termes d'inclusivité de la participation ?</li> <li>- Echanges sur la prise en compte effective de la question du genre dans le déploiement de démarches participatives</li> </ul>

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- RETEX cabinet de concertation : cf enregistrement de l'entretien</li> <li>- Echanges sur la notion de représentativité (au sein des instances participatives + durant ateliers)</li> <li>- Echanges sur la question du genre dans les dispositifs de participation citoyenne : « certains dispositifs pensent le genre et l'encadrent »</li> <li>- Ingénierie de la participation citoyenne : innovations démocratiques, question de la technicité de l'approche du genre dans la concertation</li> <li>- Penser les règles d'animation en réunions publiques !</li> <li>→ ex : prise de parole par ordre alphabétique</li> <li>- Importance de se focaliser sur une participation locale</li> <li>- Question de la formation des participant.es aux sujets de la concertation</li> <li>- « La citoyenneté est un concept »</li> </ul>

<u>Nom de la personne interrogée</u>	<u>Date de l'entretien</u>
Marieke VERBRUGGHE	6 juillet 2021

<u>Fonction</u>	<u>Structure</u>
Consultante en participation citoyenne, designeuse sociale et sociologue	Indépendante : Lyon et Paris

<u>Sur quels points je veux échanger + en détails ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel lien entre espace public et participation citoyenne ?</li> <li>→ des enjeux communs ? lesquels ? quelle appréhension globale des problématiques inhérentes à ces deux thématiques ?</li> <li>- Quelle appréhension du temps dans : l'approche par le design ? la participation citoyenne ?</li> <li>- Où peut-on concerter ?</li> <li>- Identification des points de tension au sein de la démocratie participative en termes d'inclusivité et d'ouverture</li> <li>- Quelle vision des outils de participation citoyenne ? Quelles innovations en termes d'outils de concertation urbaine ?</li> <li>- Comment repenser la participation citoyenne ? Quel(s) renouvellement(s) ?</li> <li>- Quelle appréhension de la question du genre dans la participation citoyenne ?</li> </ul>

<u>Qu'est ce qui ressort de cet entretien ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'audiovisuelle pour faire participer les habitant.es et narrer le territoire ! Le film réalisé peut effectivement servir de base aux discussions futures</li> <li>- RETEX sur des outils « inclusifs » de participation citoyenne : cf enregistrement entretien</li> <li>- Appel à ouvrir les temps et les lieux de la concertation</li> <li>→ échanges sur les modalités concrètes (living lab, faire appel au design...) et les enjeux globaux (problème de légitimité des dispositifs, portage politique, formation aux outils...)</li> <li>- Enjeu d'une prise en compte des enjeux des citoyen.nes</li> <li>→ individualisation des expériences de la participation pour + d'ouverture au sein des démarches</li> <li>- cf enregistrement entretien : repenser la participation citoyenne à travers le genre et /!\ enjeu = réussir à croiser les approches et parvenir à vision systémique des dynamiques de domination et des limites de la démocratie participative pour envisager des solutions !</li> </ul>

